

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10[»]—
Six mois »
Trois mois »
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 4 main columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, ADMINISTRATION, and BUREAUX DE RÉDACTION. It includes arrival and departure schedules for various locations and administrative details.

Pour 3 fr. 35

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'au 30 juin 1897, franco dans toute la Suisse.

Pour 8 fr. 35

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1897, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés à L'IMPARTIAL recevront gratuitement aussi longtemps qu'il y en aura à disposition ce qui a paru de l'émouvant feuilleton en cours de publication dans la Lecture des Familles!

La Princesse Maya-Niama

par GEORGES PRADEL

MARDI 2 MARS 1897

La Chaux-de-Fonds

Panorama artistique international (Léopold-Robert 58). — Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir.

Conférence publique Par M. Marc Borel, à 8 1/2 h., à l'Amphithéâtre.

Sociétés de musique Orchestre l'Odéon. — Répétition générale, à 8 1/2 h. Intimité. — Répétition de l'orchestre, à 8 1/4 h.

Sociétés de chant Orphéon. — Répétition à 8 1/2 heures.

Union Chorale. — Répétition générale, à 8 1/2 h.

Helvétia. — Répétition partielle, à 9 h.

La Pensée. — Répétition générale, à 8 1/2 h.

Frohstinn. — Gesangstunde, um 9 Uhr.

Deutscher Gem. Kirchen Chor. — Stunde, 8 1/2.

La Coterie (section chorale). — Répétition, à 8 1/2 h.

Sociétés de gymnastique L'Haltère. — Exercice et païem. des cotis, à 8 3/4 h.

Réunions diverses La Glaneuse. — Assemblée, à 9 h.

La Littéraire. — Assemblée générale, à 8 1/2 h.

Philergia. — Assemblée mensuelle, à 8 1/2 h., local.

Union chrétienne des jeunes filles. — Réunion à 8 1/4 h. (Fritz Courvoisier 17).

Société féd. des sous-officiers. — Lec, 8 1/2 h.

Union sténographique suisse. — Cours préparatoire, de 8 à 9 h., Cours supérieur, de 9 à 10 h., au Collège primaire.

Mission évangélique (1^{er} Mars 11^e). — Etude bibliques, à 8 h. du soir.

Clubs Club des Gob'Quilles. — Réunion, à 8 1/2 h.

Club des Menteurs. — Assemblée générale, mardi.

MERCREDI 3 MARS 1897

Sociétés de musique Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 1/2 h.

Fanfare du Grutli. — Répétition, à 8 1/4 h.

Club musical. — Répétition, à 7 1/4 h.

Sociétés de chant Chœur classique. — Répétition, à 8 heures.

Concordia. — Gesangstunde, Abends 8 1/2 Uhr.

Chœur mixte cath. national. — Rép. à 8 h.

Cécilienne. — Répétition à 8 1/2 h. du soir.

Sociétés de gymnastique Grutli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

L'Abeille. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Réunions diverses Etoile. — Assemblée mensuelle, à 9 h. du soir.

La Diligente. — Répétition, à 8 3/4 h., au local.

L'Amitié. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir, au local.

L'Amitié (Sect. litt.) — Rép., à 10 h., au local.

Société féd. des sous-officiers. — Escrime, 8 1/2 h.

Clubs Club du Tarot. — Réunion, à 9 h. du s., au local.

English conversing Club. — Meeting, at 8 1/2.

Club du Cent. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Club imprévu. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Club du Rameau. — Séance, à 9 h. du soir.

Club des Dérames-tot. — Réunion, à 8 3/4 h. du soir.

Le rejet

Le vote de dimanche a brillamment dépassé les espérances de adversaires du projet de Banque d'Etat. Les cantons qu'ils craignaient voir donner de grosses majorités d'acceptants ont au contraire des minorités inespérées de rejetants. Ainsi Zurich fournit 29,180 non contre 36,932 oui. Berne, le canton le plus intéressé au projet, met en ligne 22,717 non contre 44,725 oui. Argovie en a 16,181 contre

20,446. Soleure a même une majorité de rejets : 6,623 non contre 6,238 oui. Et Saint-Gall, patrie de M. Curti, donne 22,478 non contre 17,936 oui. La Suisse centrale et la Suisse romande, les boulevards fidèles des séculaires libertés, ont superbement voté. Vaud a pris sa massue des grands jours : il est tombé sur la Banque étatiste avec 40,000 non contre 4,500 oui. Le Valais en fournit 16,000 contre 1,200 ; Fribourg 16,600 contre 3,300 ; le Tessin 4,900 contre 4,500 ; Genève 9,946 contre 2,932 ; notre canton enfin 11,982 contre 3244.

Dans notre localité, la proportion est de 2,083 contre 1,220 ; on y a donc voté passablement moins que dans plusieurs des dernières élections au Grand Conseil. La vivacité de la campagne a peut-être produit des incertitudes.

En somme, la majorité, en Suisse, est de plus de 59,000 voix. Les résultats qui manquent encore ne feront que la renforcer.

L'éloquence de ces chiffres nous dispense de longs commentaires. Si le peuple a montré qu'il accepte certaines unifications et certaines centralisations, ainsi la loi sur les poursuites, le principe des assurances obligatoires, la loi sur la comptabilité, il a prouvé d'autre part, lorsque l'application de ces principes lui a été proposée en termes clairs et nets, qu'il entend sauvegarder énergiquement l'autonomie cantonale et communale, la liberté individuelle. En d'autres termes, chaque fois que le principe a été en jeu pour lui-même, le peuple s'est montré carrément fédéraliste. Et c'est en cela, c'est par cela, c'est pour cela qu'il est vraiment suisse.

C'est avec une joie profonde que nous le constatons. Il fait bon sentir la grande majorité de ses concitoyens en harmonie durable avec les principes qui ont fait, durant des siècles, la force de la Suisse et celle de ses cantons, celle de tous leurs organismes, celle enfin des simples citoyens. Et c'est pourquoi nous saluons la journée de dimanche comme une excellente journée pour la patrie suisse. Espérons qu'on en comprendra le sens dans les milieux où on a tant cherché en vain, ces derniers temps, à dominer le sentiment populaire au lieu de s'en inspirer. Ed. B.

Le Repos dominical

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Nous vous prions de bien vouloir accorder l'hospitalité de vos colonnes à la présente pétition et aux quelques explications que nous croyons nécessaire de donner au public marchand de notre localité.

Depuis plusieurs années déjà s'est introduit dans notre ville plus particulièrement le système regrettable à tous égards d'ouvrir les magasins le dimanche. Chaque négociant pris en particulier avouera volontiers, et abstraction faite de toute idée religieuse, que cette innovation est détestable. Plus de repos régulier pour les employés, plus de vie de famille pour les patrons. Semaine et dimanche l'on trime sans trêve ni repos et chacun en pâtit. Par ces beaux jours de dimanche et de fêtes où toute la foule va prendre ses ébats, et respirer l'air pur des campagnes, nous voyons quantité de pauvres employés se morfondre derrière leurs banques. Passe encore pour les patrons auxquels cela rapporte quelque profit, et qui peuvent sortir s'ils le veulent, mais au point de vue des employés c'est un véritable scandale, que l'on doit arrêter net avant que la concurrence de plus en plus âpre ne force tous les tenanciers de magasins à abuser ainsi de leur personnel, en ouvrant les dimanches. Bien des gens nous diront : mais c'est une affaire particulière, prenez vos arrangements entre marchands.

Cela serait en effet fort simple, mais hélas il y a impossibilité matérielle. Il suffit de A et B qui refusent pour empêcher C et D de signer le compromis. Nous en avons eu la preuves à maintes reprises.

Il appartient donc à l'Etat de nous venir en aide, en légiférant sur la matière. Une fois la loi adoptée, elle fera égalité pour tous et nul n'en souffrira dans ses intérêts.

Nous ne demandons pas des choses impossibles, car dix-sept cantons ont édicté des lois garantissant à chaque citoyen le repos qui lui est dû. Le canton de Neuchâtel suivra certainement ce mouvement humanitaire et nous avons la persuasion d'être soutenus par nos députés de tous les partis.

Nous engageons donc vivement tous nos collègues à signer la pétition qui leur sera présentée sous peu.

Le comité de la Société des Intérêts généraux du commerce et de l'industrie, d'accord avec notre démarche renonce à faire circuler sa liste de préconsultation qui aurait fait double emploi avec notre pétition.

Le Comité d'initiative :

P. LANDRY. — Paul MENTHA. — WILLENOTZ. — J. GAELER. — Henri WAEGLI. — Ch^s F. REDARD. — W. BARBEZAT. — P. KOLLROS.

Au Grand Conseil

Monsieur le président et Messieurs, Les soussignés, tous négociants à la Chaux-de-Fonds, considérant :

Que la coutume de tenir les magasins ouverts le dimanche gagne toujours plus de terrain, ce qui est fort regrettable à tous égards ;

Que par ce fait les employés et les patrons eux-mêmes n'ont plus les jours de repos nécessaires et garantis à certaines classes de citoyens par la loi fédérale sur les fabriques ;

Que toutes les tentatives particulières faites dans le but d'arriver à une entente entre intéressés n'ont pu aboutir par suite du mauvais vouloir de quelques patrons ;

Que la majeure partie des Etats voisins et des cantons dont les noms suivent ont depuis longtemps édicté des lois humanitaires, garantissant à tout citoyen un minimum de repos dominical ;

Qu'une fois ces lois entrées en vigueur, chacun s'en est bien trouvé ; voir celles de :

Table listing cantons and their corresponding years for the implementation of Sunday rest laws: Vaud 1854, Valais 1882, Thurgovie 1855, Zurich 1882, Uri 1859, Schwytz 1884, Argovie 1861, Saint-Gall 1885, Lucerne 1861, Obwald 1885, Fribourg 1868, Bâle-Ville 1893, Soleure 1869, Berne 1893, Glaris 1872, Appenzell R.-I. 1894, Appenzell R.-E. 1878, Lucerne (projet) 1896.

Prendent la liberté de solliciter de votre part une loi cantonale sur la matière, décrétant :

1^o La fermeture totale des magasins les jours de fête (Vendredi-Saint, Pâques, Pentecôte, Jeûne fédéral et Noël) ;

2^o La fermeture partielle les dimanches ordinaires, en tenant compte des magasins de denrées alimentaires, qui devront pouvoir s'ouvrir à certaines heures déterminées.

En vous priant de faire bon accueil à la présente pétition, les soussignés vous assurent de leur dévouement à la République et vous présentent, Monsieur le président et Messieurs, l'assurance de leur parfaite considération.

Note de la Réd. — Nous avons appuyé avec plaisir toutes les tentatives faites jusqu'ici par le commerce local pour arriver au but excellent qu'il poursuit. Cette fois encore, nous sommes de cœur avec lui, et nous espérons bien voir le Grand Conseil donner satisfaction à la demande qui lui est présentée.

Echos du scrutin

La Gazette de Lausanne, après avoir rappelé les votes successifs sur le monopole des billets de banque, écrit :

Tout commandait donc la plus grande sa-

gesse et quand le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale voyaient se dresser contre le système de la banque d'Etat et la résistance irréductible de toute la Suisse romande, de la Suisse catholique dans sa presque unanimité, des libéraux et des libéraux-conservateurs de la Suisse allemande, enfin du commerce et de l'industrie s'exprimant par ses organes les plus autorisés, la plus élémentaire prudence leur commandait d'écouter les avis des hommes qui parlaient au nom de la majorité de dimanche et annonçaient la défaite.

On ne l'a pas voulu. On s'est obstiné. On s'est imaginé que le peuple se laisserait intimider et céderait. Le peuple n'a pas cédé.

Et il ne cédera pas. Il ne veut pas d'une banque d'Etat : cinq plébiscites l'attestent.

Espérons qu'enfin, au Palais fédéral, on comprendra.

— Et M. Repond de Berne lui écrit, après avoir rendu hommage à la campagne de résistance menée par MM. Numa Droz et Cramer Frey :

En fait de majorité massive, c'est le canton de Vaud qui a les honneurs de la journée. Quand son résultat a été annoncé au public qui encombrait le vestibule du Palais, il a produit l'effet d'un coup d'assommoir. Il de la bataille était décidée. autres chiffres :

La Revue. — Le peuple a parlé. Il ne veut pas d'une banque livrée à la merci du Conseil fédéral, confondant son crédit avec celui du pays et l'exposant à toutes les aventures.

Il ne veut pas d'une institution qui se présentait sous le patronage du socialisme et qui ne tenait pas compte des établissements cantonaux.

Il ne veut pas d'une politique intolérante et intransigeante qui cherche à imposer sans ménagement à une moitié du pays les volontés de l'autre moitié.

Le Nouvelliste. — Nous enregistrons ce résultat avec une vive satisfaction, car il consacre une fois de plus la victoire des idées libérales et fédéralistes sur le socialisme d'Etat et la centralisation.

Les partisans du projet avaient usé de tous les moyens pour exciter l'opinion populaire. A les entendre, il suffisait de voter la Banque d'Etat pour récolter l'or à pleines mains.

Le peuple a répondu. Son vote a montré ce qu'il pensait de tant de promesses semées par des bouches irresponsables. Il s'est souvenu, pour l'avoir expérimenté de tous temps, que seuls le travail et l'économie créent la prospérité, et qu'aucune banque, fût-ce la banque d'Etat de la Confédération suisse, n'a le pouvoir de fabriquer des capitaux et de distribuer la richesse.

Le Journal de Genève. — La Suisse romande peut être fière d'elle-même. Avec la Suisse primitive, les commerçants et les industriels de la Suisse orientale, les éléments indépendants de toute la Confédération, avec l'appui d'hommes d'Etat, d'économistes, de financiers, tels que MM. Hammer, Cramer-Frey, Droz, qui se sont prodigués, la Suisse romande a sauvé le pays. Et, tout en rendant hommage à la persévérance, à l'esprit de travail et d'application, à la profondeur de conception de nos confédérés de la Suisse allemande, nous pouvons dire que c'est à cette lucidité de vues intellectuelles, à cette capacité logique, à cette perspicacité qui fait le tour des questions et les considère sur tous leurs angles, à cet ensemble de qualités distinctives de la race romande qu'est dû le salut.

Et maintenant que le péril est écarté, en avant pour l'œuvre du progrès !

... La banque d'Etat est morte. Vive la banque nationale suisse !

Le Genevois. — Il faut qu'on se dise une bonne fois à Berne que les progressistes romands sont d'aussi fidèles confédérés et

d'aussi bons radicaux que leurs amis de la Suisse allemande, et qu'ils ne réclament jamais que ce qu'ils croient juste, légitime et conforme au bien public.

La Liberté. — Nous saluons aussi avec joie le vote si beau des cantons romands. Il s'agissait pour eux de to be or no to be, de continuer à exercer leur légitime influence dans la Confédération, ou d'être majorisés par les tendances financières, économiques et politiques qui prévalent dans certains milieux de la Suisse allemande.

Le Bund. — M. Hauser et les Chambres... avaient cherché à mettre leur projet en harmonie avec les intérêts des cantons. Mais on savait qu'il y avait là une difficulté. Car la jalousie cantonale est toujours une puissance avec laquelle il faut compter.

Les causes essentielles du rejet sont le fédéralisme et les Banques cantonales. Le fédéralisme se fait jour surtout dans la Suisse romande et chez les catholiques : On ne voulait pas que la Confédération eût sa Banque qui eût incontestablement accru sa considération et son influence.

Les Débats. — Malgré une campagne très vive menée par les socialistes, qui voyaient dans l'établissement d'une Banque d'Etat le premier pas vers la réalisation de leurs idées, le peuple suisse ne s'est pas laissé séduire, et on doit l'en féliciter.

Nouvelles étrangères

France. — L'instruction relative aux affaires générales de corruption Arton et X. vient d'être officiellement traitée en quatre heures de la séance du 10 mars.

L'intention de M. Le Poittevin est de demander ex-abrupto à Arton de lui fournir des explications sur un carnet de chèques qu'il prétend avoir en sa possession et qui contient, paraît-il, avec mention des sommes versées, non seulement des initiales, mais encore les noms.

Arton sera ensuite sommé de s'expliquer sur ses relations d'affaires avec le baron de Reinach, sur les sommes exactes qui furent versées et sur l'emploi qu'il en a fait. Le juge ne se contentera pas des déclarations d'Arton, il lui demandera de les appuyer par des preuves.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 24

LA Chevelure de Madeleine PAR Jean Rameau

Le lendemain, l'abbé retroussa résolument sa soutane, s'arma d'un bâton ferré, puis monta sur le Gargos. Il gagna la grotte de Silvère, et rejoignit, en faisant de prudentes détours pour éviter les passages dangereux, le lit de l'ancien torrent, le petit ravin, maintenant desséché, où la Chevelure de Madeleine précipitait encore ses belles eaux la semaine précédente.

— Si c'était une dérivation ! pensa-t-il. Hé, hé, c'est un malin que notre Pyrénéophile !

L'abbé remonta le ravin. Ce fut facile d'abord, mais bientôt la pente se fit roide comme un mur.

— Sapristi ! un lézard ne s'y risquerait pas, s'écria l'abbé Bordes, en s'épongeant le front.

Il mit ses lunettes, regarda minutieusement la partie supérieure du ravin.

— Mais je ne vois rien qui le bouche, murmura-t-il, la voie est libre jusqu'à ce détour, là-haut. Tâchons d'examiner la suite.

Il revint sur ses pas et gravit la montagne par des pentes plus convenables. Mais il lui fallut trois quarts d'heure pour arriver au niveau de ce qu'il appelait le détour. Quand il fut là, il se trouva fort embarrassé. Il remit ses lunettes et voulut scruter le reste du canal. Mais c'était un couloir très rude, qui disparaissait, en plusieurs endroits, sous une folle végétation.

— Seigneur ! s'exclama l'abbé Bordes, neuf chats n'y trouveraient pas un rat blanc.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

D'autre part, M. Le Poittevin, depuis qu'il est rétabli dans les locaux du petit parquet, où a été également faite la première instruction du Panama, a longuement étudié les nombreux dossiers qui lui ont été laissés par ses prédécesseurs, et particulièrement par M. Franqueville. Le juge est aujourd'hui fortement documenté, et il est probable que, d'ici à dix jours, de nombreux témoins seront convoqués.

Affaires de Crète

La Canée, 1^{er} mars (5 h. 50 soir). — Le nouveau gouverneur militaire, Tewfik Pacha, est arrivé et a rendu visite aux consuls. Dans le combat de Malaxa, des coups de canon ont également été tirés de l'arsenal de la Sude.

Athènes, 1^{er} mars. — Des personnes venant de Crète assurent que le vapeur Thesee ayant tenté de débarquer des vivres, un cuirassé italien a tiré contre lui à blanc. Le Thesee aurait pu débarquer une partie de sa cargaison avant d'être séquestré. Malgré les nouvelles contradictoires, le blocus des côtes de la Crète est sévère ; cependant, un corps de 300 volontaires a pu débarquer dans une petite baie sur la côte sud est.

Athènes, 1^{er} mars. — Les ministres des puissances ont arrêté le texte de la note collective qu'ils remettront demain. La note demande le rappel de la flotte et des troupes grecques ; toutefois on assure qu'elle ne fixe aucun délai.

— Le cuirassé Amiral Miaoulis a débarqué à Samos 98 prisonniers musulmans.

Londres, 1^{er} mars. — On télégraphie de la Canée au Daily News que la situation dans toute l'île empire journellement. Les musulmans réfugiés à Herakleion, au nombre de 25,000, manquent de vivres et la garnison manque de munitions. Les insurgés sont à une heure de la ville, au nombre de 15,000. Le capitaine Coracas, avec de nombreux insurgés, va à Lassithi, où il prendra des renforts, puis il est probable qu'il attaquera Therapetra. Le capitaine Coracas a quatre canons.

Athènes, 1^{er} mars (6 h. soir). — Trente-neuf députés crétois, ayant en tête l'évêque de Rétimo, Denys, ont remis aujourd'hui au roi un mémoire disant que l'autonomie de la Crète ne saurait apporter la pacification définitive de l'île et ne servirait qu'à préparer une nouvelle révolution et de nouveaux dangers pour la paix européenne. Pour ces raisons, le peuple crétois, armé et décidé à combattre avec la Grèce et en finir une fois pour toutes avec l'anarchie qui règne dans l'île. Les députés signataires déclarent que même les musulmans de Crète commencent à accepter la solution de l'union comme la seule pratique.

Chronique suisse

Nord-Est. — Dans l'assemblée de district des employés du Nord-Est, M. Sourbeck a déclaré que la Compagnie n'a rempli qu'un tiers de ses engagements. Le reste devra être obtenu au besoin par une grève.

L'Association des ouvriers de chemins de fer des autres réseaux a promis son concours pour cette éventualité.

La décision définitive au sujet des mesures à prendre a été renvoyée à l'assemblée des délégués qui aura lieu plus tard.

Au Grand Saint-Bernard. — On a télégra-

Il hésita quelques instants. Il n'était pas du club alpin, le reptil tuteur de Jacqueline. Monter plus haut que sa chaire lui avait toujours donné le vertige.

Il n'avait aucune notion sur le pic de Gargos, et jusqu'à ce jour, la grotte de Silvère avait constitué sa plus haute ascension. Il considéra le couloir d'un air méfiant et sentit son intrépidité décroître.

— Je reviendrai avec un guide, se dit-il.

Effectivement, le lendemain, en compagnie du Couquerot, il recommença l'escalade. Les guides connaissent assez bien le pic de Gargos, où ils avaient souvent l'occasion de conduire les touristes, mais ils ne s'étaient jamais ingénies à remonter le torrent de Pichemule qui formait l'ancienne cascade de l'abbé.

Rien ne les attirait dans ces parages, pas même la perspective de voler du bois.

Le guide Couquerot, armé de sa hache, muni de sa ceinture et d'une corde, conduisit l'abbé le long de l'ancien torrent. Tout alla bien durant une demi-heure. Mais arrivé au fameux couloir, le Couquerot dit :

— Monsieur l'abbé, je ne crois pas que nous puissions continuer sans un peu de corde.

— Eh bien ! je suis à votre disposition, répondit le prêtre avec bravoure.

Le guide s'arrêta, noua la corde sous les bras de son client et lui dit :

— Tenez-vous à la corde avec la main gauche, appuyez-vous sur le bâton avec la droite, et ne bougez pas !

Ces conseils donnés, le Couquerot prit l'extrémité libre de la corde et monta devant. Quand elle fut tendue, il la noua solidement à une racine de buis, et dit à l'abbé :

— Maintenant, veuillez venir à moi. Ne craignez rien, il n'y a aucun danger.

Le guide tira la corde à lui et hala son homme comme unseau d'eau. L'opération réussit à souhait et l'abbé fut hissé jusqu'au buis. Il tremblait un peu, par exemple.

— Est-ce qu'il y a beaucoup de chemin à faire comme ça, Couquerot ?

— Je ne crois pas, Monsieur l'abbé. Courage ! Encore quelques brasses.

Mais l'abbé perdit pied brusquement, en voulant s'essuyer le front.

— Ah ! Seigneur ! cria-t-il.

Son guide le vit rouler jusqu'au bout de la corde.

phi, le 27 février, d'Albertville, au Petit Journal qu'une avalanche avait détruit en grande partie l'hospice du Grand St-Bernard.

La Revue, qui a télégraphié hier lundi matin l'Hospice, en a reçu cette réponse :

« Malgré le choc de l'avalanche, l'hospice est parfaitement indemne. Le prieur. »

Nouvelles des cantons

YERNE. — Samedi soir, un incendie a éclaté à l'hôtel de l'Aigle à Grindelwald. Les dommages occasionnés sont importants. La sale à manger et le passage sont debout. Le mobilier est en partie sauvé. Le feu a pris vers 8 heures du soir. Le bâtiment principal n'est pas habité en hiver. Les causes de l'incendie sont inconnues. Une enquête est ouverte. Toutes les pompes ont activement travaillé au sauvetage.

VAUD. — La Société des Belles-Lettres de Lausanne a adressé vendredi aux étudiants d'Athènes le télégramme suivant :

« Etudiants Université, Athènes. » Camarades, bravo ! Courage ! Vive la Crète ! Etudiants Belles-Lettres, Lausanne. »

Voici la réponse, telle qu'elle est contenue dans un télégramme envoyé d'Athènes lundi, à 6 h. 40, et arrivé à Lausanne à 8 heures du soir :

« Etudiants Belles-Lettres, Lausanne. » Etudiants hellènes reconnaissants saluent étudiants Lausanne. Fils Suisse, petite étendue, grande histoire. Soutenez union Crète. » Président association, CALISPER. »

GENEVE. — La récapitulation de la population de l'agglomération genevoise vient d'être terminée. Le nombre des habitants de Genève et de sa banlieue s'élève à 95,443, en augmentation de 3,550 sur l'année 1896. Sur ces 95,443 habitants, 31,484 sont Genevois, 27,257 sont des Confédérés et 36,702 sont étrangers.

Chronique de l'horlogerie

Contrôle fédéral des ouvrages d'or et d'argent. — Voici le tableau du poinçonnement du mois de février 1897 :

Table with 4 columns: BUREAUX, Boîtes de montres, Boîtes de bijoux, TOTAL. Rows include Chaux-de-Fonds, Delémont, Fleurier, Genève, Granges (Soleure), Locle, Neuchâtel, Noirmont, Porrentruy, Saint-Imier, Schaffhouse, Tramelan, and Total.

Distinction. — L'Académie nationale de France (agricole, manufacturière et commerciale) vient de décerner à la maison J. Meylan-Truan et fils, au Sentier, la médaille d'or d'or pour son horlogerie compliquée.

Heureusement, celle-ci était encore attachée à la racine.

L'abbé, suspendu par les aisselles, fit deux ou trois tours dans le vide.

— Assez !... mon chapeau qui tombe ! Assez !... Ramenez-moi au presbytère !... Gredin ! me conduire dans des endroits comme ça !

— Mais, Monsieur l'abbé, je n'ai fait que vous obéir !

— Assez ! Ramenez-moi, vous dis-je.

— Le plus difficile est passé !

— Je m'en fiche !... Je tiens à mon cou, moi.

Il fallut le redescendre avec la ceinture et la corde.

Il tremblait comme un jonc.

— Ah ! Seigneur, j'ai cru prendre fin ! Encore si j'avais emporté un flacon de cognac, pour y puiser des forces !

Il se reposa quelques minutes, puis entra lentement à Gargos en disant :

— Que la volonté de Dieu s'accomplisse !

A dater de ce jour, il abandonna l'hypothèse de la dérivation.

— Fût-elle vraie, se dit-il, que je ne pourrais pas la prouver. Il y a le témoignage d'Auguste et de tant d'autres qui ont vu s'arrêter une avalanche à sept heures moins cinq. Pour tout le monde, c'est ça qui a détourné la cascade, et la presse l'a confirmé.

Il lui était bien pénible cependant de renoncer à la Chevelure de Madeleine ; il ne pouvait se résigner à sa nouvelle situation. Il médita de nouveau et réfléchit, une fois encore, l'acte de vente consenti à François Montguilhem, avec l'espoir d'y trouver un vice de forme.

— Les parcelles que je lui ai cédées portent les numéros 318 et 319 de la matrice cadastrale. S'il y avait eu erreur, par hasard ? Si les numéros avaient été mal relevés ? Montguilhem ne serait pas propriétaire du ravin qu'il occupe, et, comme il n'y a pas prescription, le contrat serait nul.

Cette idée chimérique lui redonna quelque courage. Il alla fouiller, à Aigues-Vives, dans le plan cadastral de Gargos, et regarda les feuilles avec émotion. Mais c'étaient bien les numéros 318 et 319 que portaient les parcelles vendues, il n'y avait pas eu erreur, et même, dans un plan du village qui remontait à l'an 1712, l'abbé fit une découverte qui le navra. Un trait bleu, sur ce plan, figurait au sud de l'église et allait rejoindre le Gave de Bibenac ; ce

Chronique neuchâteloise

* Forces du Doubs. — M. Guillaume Ritter, ingénieur civil, à Neuchâtel, demande la concession des forces motrices du Doubs pour la partie dépendant du canton de Neuchâtel, depuis la limite Est de la propriété des Teintures en amont, jusque et y compris les anciens moulins de la Chaux en aval.

Toutes les personnes qui croiraient devoir s'opposer à cette demande devront présenter leurs moyens d'opposition par écrit, d'ici au lundi 13 mars prochain, au Département des travaux publics.

* Neuchâtel. — Dimanche, vers 3 1/2 heures, un jeune homme de 22 ans, montant un bateau de louage, s'est noyé à quelques mètres en avant du Port. Ce canot, armé à tolets, difficile à manier par une personne inexpérimentée, a tourné par suite d'une fausse manœuvre de celui qui le montait. Deux membres de la S. N. se sont portés au secours de la victime, mais sont arrivés trop tard.

Le corps a été retrouvé à 5 heures moins un quart, c'est celui d'un nommé Brodbeck, monteur électricien. Il a été transporté à Bâle où habite sa famille.

* Fleurier. — Nous savons, dit le Courrier du Val de Travers, qu'on s'occupe activement de remettre en activité la fabrique d'allumettes et nous espérons annoncer sous peu sa réouverture.

Chronique locale

* Fête du Premier-Mars. — La fête s'est déroulée cette année dans la forme absolument traditionnelle. Le temps, beau le matin, s'est gâté après midi, et le cortège a passé au milieu d'une bourrasque.

Le Temple était bondé. C'est M. Raoul Houriet, avocat, qui présidait la fête.

M. Robert Comtesse portait le toast à la Patrie. En débutant, l'orateur a exprimé sa vive satisfaction de ce qu'une lutte comme celle qui s'est terminée chez nous la veille ne laisse après elle aucune arrière-pensée. Puis il a exposé en termes très clairs les résultats auxquels vient d'arriver à Neuchâtel la Commission fédérale des assurances, d'après lesquels l'existence des caisses libres est garantie, les frontières cantonales sont maintenues, et il espère que dans ces conditions, le projet a tout ce qu'il faut pour être accepté par la grande majorité des Chambres et du peuple.

M. Oscar Evard, du Locle, a insisté sur la solidarité qui unit les deux grandes localités industrielles des Montagnes, et porté son toast à la République.

M. Ch.-F. Redard a retracé les travaux accomplis par la Commune pendant la dernière période triennale, entr'autres la construction du nouveau canal collecteur, celle du collège de la Charrière, l'amenée des forces électriques, etc., puis il a parlé de ceux qui demandent à être entrepris à bref délai. En portant son toast à la Chaux-de-Fonds, il a exprimé le vœu que ses Ecoles supérieures deviennent peu à peu un gymnase complet.

Les trois orateurs ont été chaleureusement applaudis. De même les sociétés de musique et de chant, qui ont été bissées. Divers télégrammes sont arrivés, entr'autres un de M. Numa Droz et un des typographes chaux-de-fonniers, en excursion à Biberist.

Au Cercle Montagnard, M. Ed. Berthoud,

trait bleu portait l'indication suivante : « Torrent de Pichemule. »

— Comment, s'écria l'abbé, la Chevelure de Madeleine était de l'autre côté de l'église ? Elle ne passait pas devant le presbytère ? Alors il avait raison le vieux Cojola. En changeant de place, la cascade m'a fait que reprendre son ancien lit. Ah ! Seigneur, tout espoir est perdu !

Il était bien forcé de croire à l'avalanche de sept heures moins cinq. Sacré Gargos, s'amusa-t-il tout de même en faisant démembrer son torrent tantôt à gauche et tantôt à droite. Il songea aux exploits d'une avalanche historique tombée en 1650 dans la vallée d'Héas. Elle avait fait des choses plus extraordinaires, celle-là ! Elle avait obstrué le cours du Gave et transformé la vallée en un vaste lac qui dura un siècle et demi.

— Ah ! les maudites avalanches ! cria l'abbé.

Mais il se ravisa :

— Ne leur disons pas trop de sottises, elles peuvent tout réparer. Si l'une d'elles m'a enlevé la cascade, une autre pourra me la rendre.

Il ne vécut plus que dans cet espoir.

— Bah ! toute la neige m'a pas fondu, il peut encore tomber quelque chose de là-haut !

Mais cet optimisme n'était guère fondé ; l'avalanche réparatrice ne se pressait pas. Alors, pour la faire venir, il eut recours à Dieu. Le 19 mai, jeudi de l'Ascension, il célébra la messe à Gargos — avec le parasol, car le soleil tapait ferme — et il fit un vœu : il s'engagea, la main sur l'Evangile, à consacrer à la réédification de l'église la moitié des recettes que produirait encore la Chevelure de Madeleine, si elle reprenait le chemin du presbytère. Ce serment fut fait d'une âme bien sincère et bien fervente.

— Seigneur, pensait l'abbé Bordes, vous avez voulu me punir pour mon égoïsme et ma cupidité, que votre main soit bénie et me permette de réparer mes fautes.

Après la messe, il alla voir, avec sa cuisinière, la nouvelle cascade.

— Ne te semble-t-il pas qu'elle diminue, Poulotte ?

— Eh ! non, Monsieur l'abbé.

licencié en droit, ouvre la série des discours par le toast à la patrie, dans lequel il retrace la vie politique et économique de l'année écoulée; M. Jules Calame-Colin, conseiller national, dans son toast à la République neuchâteloise, parle des grands projets ferrugineux à l'ordre du jour, actuellement au cantonal, et démontre l'utilité des crédits votés à cet effet par le Grand Conseil dans sa dernière session.

M. le Dr Robert-Tissot, chargé du toast à la Chaux-de-Fonds, empêché par le devoir professionnel d'assister à la réunion, fait lire par M. P. Montandon le spirituel discours qu'il avait préparé.

La partie officielle terminée, M. le professeur Holz, de l'Ecole de commerce, obtient un immense succès d'hilarité avec une pièce de vers de circonstance; puis M. Ed. Perrochet, dans une chaleureuse allocution, fait l'éloge de la Suisse libérale et fédérative, telle qu'elle s'est montrée dimanche. Enfin, M. Ed. Humbert Droz termine par quelques paroles à genre bon courant — comme il dit, pleines d'humour et de bonne humeur.

La Société de chant l'Helvetia prêtait son concours à la fête, ainsi que la fanfare libérale des Geneveys et de Coffrane.

L'assemblée était extrêmement nombreuse.

Visite à la fabrique de papiers de Biberist (Soleure). — L'un des participants à cette visite nous en adresse le récit suivant :

Répondant à une invitation réitérée, les personnels des imprimeries du National Suisse et de l'Impartial à la Chaux-de-Fonds, accompagnés de toute une famille patronale et de quelques amis, ont profité de la fête du Premier-Mars pour aller voir ce vaste établissement en pleine activité, ce qui ne serait guère possible un autre jour de l'année. Et, réellement, tout le monde est revenu charmé, non seulement du chaleureux accueil qui nous a été fait par la direction de la fabrique, mais en outre de tout ce que cette visite présente de captivant et d'instructif.

Conduits par plusieurs membres de la direction à travers les immenses salles de machines, les entrepôts de chiffons et de bois, nous avons pu, grâce aux explications détaillées de ces messieurs, en trois heures environ, voir des billons de bois et des monceaux de chiffons transformés en beau papier blanc prêt à recevoir l'impression, et c'est en admirant tout ce que le génie humain a inventé de beau et de grandiose pour nous livrer ce papier, souvent si dédaigné, mais dont la fabrication a pris, ces derniers temps, un développement énorme pour le bien des hommes, que nous avons parcouru toutes les phases de sa création.

Et cette partie instructive a été agréablement interrompue par un gai dîner gracieusement offert par la Direction de la fabrique, dont la générosité en pareille occasion est très connue dans les milieux typographiques.

Nos meilleurs remerciements à l'initiateur de cette belle course, et surtout à M. Leuthold, membre de la Direction de cet établissement, pour toute l'amabilité et la générosité dont il a fait preuve en cette occasion.

Une franche gaieté n'a cessé de régner parmi les participants pendant toute cette journée; c'est avec plaisir que nous verrions de pareilles occasions se renouveler chaque année, et elles auraient, nous en sommes persuadés, une influence bienfaisante sur les rapports entre patrons et ouvriers.

Théâtre. — La représentation de jeudi aura lieu au bénéfice de M^{lle} Dunot, la gracieuse jeune artiste qui a si gentiment rempli cet hiver les rôles de jeune amoureuse.

Pour cette soirée, M. Bornier nous donnera une seconde de Montjoye, la fine comédie d'Octave Feuillet, où M^{lle} Dunot avait eu précisément un très vif succès. Il y aura en outre des intermèdes variés. Et néanmoins la soirée sera terminée à 11 1/2 heures. A tous égards, elle mérite donc être sincèrement recommandée à notre public.

Bureau de contrôle. — Poinçonnements effectués en février 1897 :

Table with 2 columns: Boites de montres or, Boites de montres argent, Total des boites

Tombola de bienfaisance du Cercle de l'Union. — Les détenteurs de billets sont avisés qu'on peut retirer les lots jusqu'au 15 mars, chez M^{me} Augsburg, tenancière du Cercle, rue du Premier-Mars 15.

Passé ce délai, on en disposera. (Communiqué.)

Accidents. — Il y a eu hier, comme toujours, quelques accidents causés par le tirage. Heureusement, on n'en cite qu'un qui ait quelque gravité. La charge d'un pistolet que des gamins faisaient partir sur la « Place des Forains » est venue atteindre une dame qui passait sur la route et lui a cassé une côte.

Bienfaisance. — Le Fonds des courses scolaires a reçu avec reconnaissance la somme de 35 fr. 10, produit d'une collecte de la section de la Chaux-de-Fonds du C. A. S. lors de sa course du 1^{er} mars. (Communiqué.)

Votation fédérale du 28 février 1897 sur la BANQUE D'ÉTAT

Table of federal election results for the Bank of State, listing votes for OUI and NON across various cantons.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Table of election results for the Canton of Neuchâtel, listing votes for OUI and NON by district.

Majorité rejetante : environ 60,000 voix.

Etats rejetants : 16.

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 1^{er} mars. — Un accident s'est produit au bâtiment des archives fédérales, en construction sur le Kirchenfeld; un échafaudage s'est écroulé.

Cet accident n'a pas eu, heureusement, toute la gravité qu'on lui avait attribuée au premier moment. La rupture a été successive et non pas instantanée, ensuite que la plupart des ouvriers ont pu se soustraire au danger. Deux cependant ont été blessés et ont dû être conduits à l'hôpital.

Agence télégraphique suisse

Bellinzona, 2 mars. — Le Conseil d'Etat a infligé une amende de 2 francs aux cent communes qui n'ont pas envoyé dimanche soir les résultats de la votation.

Berne, 2 mars. — Plusieurs journaux annoncent, d'après une prétendue source autorisée, qu'à la suite de la votation, M. Hauser donnerait sa démission. Nous sommes à même de déclarer, de la manière la plus formelle, que cette information n'a aucun fondement et que M. Hauser n'a pas songé un seul instant à se retirer.

Le Conseil fédéral a nommé provisoirement M. Edmond de la Rive, de Genève, colonel à l'état major général, commandant de la 2^{me} brigade d'infanterie, et l'a transféré en même temps dans l'infanterie.

Le 28 février, M. de Claparède, notre ministre à Vienne, a conclu et signé au nom du Conseil fédéral, avec le plénipotentiaire de la Bulgarie en Autriche-Hongrie, un traité de commerce sur la base de la nation la plus favorisée.

Le Conseil fédéral a nommé commis de poste :

A Neuchâtel, MM. Paul D. Vid, de Neuchâtel; Moritz Butschmann, de Madischwyl; Henri Wetzel, de Couvet.

A la Chaux-de-Fonds, M. Henri Rod, de Peney-le-Jorat, et Mlle Fanny Frey, d'Olten.

En date du 7 février, les avocats Lurati et Maroni ont recouru au Conseil fédéral, au nom du comité conservateur du Tessin, contre le décret du Grand Conseil du 16 janvier, qui autorise les employés des entreprises de trans-

port à voter, dans les votations fédérales et cantonales, la veille du scrutin.

Le Conseil fédéral a déclaré le recours fondé en ce qui concerne les votations fédérales, mais non quant aux votations cantonales.

Athènes, 2 mars. — Une dépêche officielle annonce que Kandano est tombé dans l'après-midi aux mains des chrétiens. Les détails manquent.

On assure que le commodore Reineck serait rappelé pour raisons de santé et remplacé comme commandant de l'escadre grecque de Crète par le capitaine Satchouris.

Athènes, 2 mars. — A la Chambre, M. Delyannis communique les injonctions déjà connues faites par les amiraux européens au commandant de la flotte grecque en Crète et au colonel Vassos.

Le député Stais blâme la suspension des séances de la Chambre; il dit que la réponse à la communication des amiraux devrait être la déclaration de guerre.

M. Levidis, ministre de la marine, déclare qu'après les injonctions des amiraux, le gouvernement a notifié aux puissances qu'il ne pourrait pas imposer au colonel Vassos l'inaction; le but de l'envoi des troupes serait annulé. Il a affirmé de nouveau l'intention de la Grèce d'empêcher le débarquement de troupes turques.

M. Delyannis s'élève avec indignation contre le bombardement par les vaisseaux européens; il dit que c'est un acte sauvage, impie et injuste, car ce sont les Turcs qui ont provoqué le combat. Il dit que le blocus de la Crète est inexplicable et ajoute qu'il a chargé les représentants de la Grèce à l'étranger de protester énergiquement contre le bombardement. (Applaudissements.)

M. Delyannis pose la question de confiance, qui est adoptée par 125 voix contre 2.

41 députés dont 2 de la majorité se sont abstenus.

Londres, 2 mars. — On télégraphie d'Athènes au Standard que la garnison de Janina, allant à la frontière, a pillé plusieurs villages chrétiens. Les rédifs de plusieurs districts refusent de prendre les armes. Les soldats ont insulté le consul de Russie à Janina, qui a vainement protesté.

Madrid, 2 mars. — Les bruits d'une crise imminente dans le sein du cabinet espagnol, à la suite de divergences au sujet de Cuba sont démentis.

Choses et autres

A la chute du Rhin : Un voyageur au guide : Sommes-nous bientôt à la grande cataracte ? Le guide : Oui, Monsieur, et si ces dames veulent bien cesser un instant de parler, vous en entendrez aussitôt le bruit.

Il n'y a que deux voyageurs dans le compartiment.

— Pouvez-vous me dire, monsieur, s'il y a un signal d'alarme dans le train? — dit l'un d'eux à son vis-à-vis.

— Ma foi, — répond l'autre bonnement, après avoir regardé de tous les côtés, — je n'en vois pas.

— Alors, monsieur, reprend le premier avec la plus exquise politesse, permettez-moi de vous prier de me remettre votre bourse.

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Ouvertures de faillites

Succession répuée de Léon-Henri Faivre, quand vivait graveur, à la Chaux-de-Fonds. Date de l'ouverture de la liquidation : 13 février 1897. Clôture des productions : le 17 mars 1897.

Concordats

Délibération sur l'homologation du concordat Louis-Auguste Duvanel, charpentier, précédemment domicilié à Coffrane, actuellement à Neuchâtel. Jour, heure et lieu de l'audience : mardi 9 mars 1897, à 4 heures du soir, au Château de Neuchâtel. Commissaire : le citoyen William Soguel, avocat, à Cernier.

Tutelles et curatelles

La justice de paix du Landeron a, par suite du décès du citoyen Ch^s. François Wasserfaller, curateur, libéré le citoyen Charles Jandroz, cultivateur, à Enges, de la curatelle sous laquelle il avait été placé à sa demande.

Publications matrimoniales

Dame Marie-Elise Emery née Hirschy, horlogère, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, rend publique la demande en divorce qu'elle a formée devant le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds contre son mari Edouard Emery, faiseur de ressorts, actuellement détenu au Pénitencier de Neuchâtel.

Dame Louise Portner née Brutsch, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, rend publique la demande en divorce qu'elle a formée devant le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds, contre son mari Reinhold Portner, tripiier, domicilié à la Chaux-de-Fonds.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds Du 26 février 1897

Recensement de la population en Janvier 1896 : 1896 : 30,271 habitants, 1895 : 29,966 Augmentation : 305 habitants.

Décès

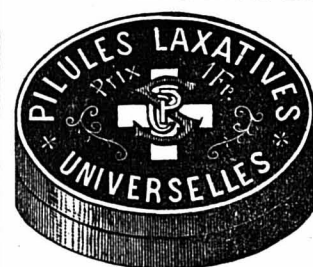
(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière.) 21543. Gaberel, Hélène Eugénie, fille de Tell-Arnold et de Mina née Mojon, Neuchâteloise, née le 7 novembre 1878.

21544. Matile, Paul-Henri Walther, fils de Paul-Walther, et de Emma-Rosine Ingold, Neuchâtelois, né le 17 octobre 1896.

21545. Enfant masculin, mort-né à Paul Bourquin, Bernois.

Pilules laxatives universelles

préparées par la Société des Pharmaciens LA CHAUX-DE-FONDS



Purgatives, dépuratives, anti-glaireuses et anti-bileuses sont sérieusement recommandées contre la constipation, les embarras gastriques, dans les maladies du foie et comme dépuratif.

Prix de la boîte : 1 franc.

Dépôts à la Chaux-de-Fonds et au Locld dans toutes les pharmacies. 14159-45*

CANCER

Tumeurs, Squirres, Ulcères, Loupes, Kystes, Guérison certaine sans opération.

De nombreux certificats sont à disposition, Mme Sussey seule possédant la Spécifique JAMIN, ayant pendant quinze ans suivi sa méthode, reçoit les mardis et vendredis, Villa les Délices, à VALARD (Haute-Savoie), près Chêne-Thonex. — Affranchir par 25 c. 2147-7

Advertisement for 'THE CHAMBARD' tea, described as 'Le plus Agréable' and 'Le Meilleur Purgatif'. Includes address 16176-29.

Advertisement for 'Linge de toilette' (toilet linen) including items like essuie-mains, torchons, and serviettes. Price 15 c. to 1 fr. 45. Depot: Alfred Gyger, Neuchâtel.

Advertisement for 'Le Cacao à l'avoine de Cassel', a food product for the weak and convalescents. Prepared by Dr. Rosing, Cassel.

Advertisement for 'On peut vivement conseiller' (one can strongly recommend) referring to medicinal preparations for rheumatism and gout. Prepared by Pharmacie Golliez, Morat.

Large advertisement for 'Pain-Expeller' medicine, claiming to be a superior remedy for rheumatism, sciatica, and other pains. Prepared by Pharmacie Golliez.

Chaque soir dès 7 1/2 h., l'Impartial est en vente au magasin de Tabacs et Cigares Chatelain-Nardin, rue du Parc 64. Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

BANQUE FÉDÉRALE

(Société Anonyme)

LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, 2 Mars 1897

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, nous 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

Table of exchange rates for various countries including France, Belgium, and London, listing rates for different terms and currencies.

Avis officiels

DE LA Commune de la CHAUX-DE-FONDS

Police du Cimetière

Le public est avisé que conformément à l'art. 78 du Règlement sur les Inhumations et le Cimetière communal de la Chaux-de-Fonds, et aux avis parus à différentes reprises dans les journaux, les monuments menaçant ruine compris :

- 1. Dans le massif S., adultes inhumés de décembre 1887 à janvier 1892, n° de jalons 16,665 à 18,815;
2. Dans le massif H., adultes inhumés de septembre 1882 à novembre 1887, n° de jalons 19,977 à 16,645;
3. Dans le massif I., adultes inhumés de février 1872 à novembre 1877, n° de jalons 8471 à 11,386;
4. Dans le massif K., adultes inhumés de décembre 1866 à février 1872, n° de jalons 5890 à 8457.

seront enlevés d'ici au 10 mars 1897, par les soins de l'Administration communale et entreposés pendant une année dans les dépendances du Cimetière où les intéressés pourront les réclamer.

La Chaux-de-Fonds, le 26 février 1897. 3000-2 Direction de Police.

AVIS

A l'occasion du Premier-Mars, on rappelle les dispositions de l'article 3 du Règlement général de Police ainsi conçues : « Il est défendu, dans la zone intérieure de la localité, de faire partir des boîtes et pétards, de décharger des armes à feu et de brûler sans autorisation des pièces d'artifice sur la voie publique. »

La Chaux-de-Fonds, le 23 février 1897. 2752-1 Direction de Police.

L. BAINIER-RUDOLF

Rue du Parc 74 - Rue Jardinière

Dès aujourd'hui, arrivage régulier d'Huitres fraîches

Conserves alimentaires de Franche-Comté, Petits Pois, Haricots verts, Haricots beurre, Sauce Tomate.

Tripes à la Mode de Caen en boîtes de 1/4, 1/2 et 1 litre. - SOUPE RUSSE, etc. 18107-34

Album

A vendre à bas prix, un bel album renfermant une collection de 800 timbres-poste environ. Occasion exceptionnelle pour un jeune collectionneur. - S'adresser à M. P.-G. Gentil, gérant, rue du Parc 83. 2940-2

A l'Agence des Journaux boulevard du Théâtre 7, à Genève, et au kiosque de l'Hôtel-de-Ville, à la Chaux-de-Fonds, deux fois par semaine en livraisons de 24 pages paraîtront les Œuvres complètes

d'Alphonse Daudet à 10 centimes la livraison. Il y aura 150 livraisons. - Abonnement aux dix premiers numéros contre 1 fr. 50 en timbres ou mandat adressés à l'Agence des Journaux, GENEVE. 2280-2

Comptabilité commerciale

PAR 8285-13 Alfred Renaud, La Chaux-de-Fonds 344 pages, relié, à 2 fr. 50 l'ex.

AU TAILLEUR RICHE

56, Rue Léopold-Robert 56 (Bâtiment de l'Hôtel Central)

LA CHAUX-DE-FONDS

Nous avons l'avantage d'aviser notre nombreuse clientèle, ainsi que le public, que, pour pouvoir satisfaire aux fréquentes demandes qui nous sont faites, nous joindrons à partir du 15 Mars prochain à notre rayon de

VÊTEMENTS SUR MESURE

un joli choix de

Vêtements confectionnés

pour Messieurs, Jeunes gens et Enfants

2852-1

Nota. - Tous nos Vêtements confectionnés étant fabriqués par la maison elle-même, nous pouvons, tout en vendant à des prix sans concurrence, garantir la coupe et la solidité de nos articles.

Vente d'une Maison à la Chaux-de-Fonds

Lundi 15 mars 1897, dès 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de-Ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la Justice de Paix, l'hoirie de Madame ELISE JACOT-GUILLARMOUD GONTHIER, fera vendre par voie d'enchères publiques la maison rue de la Cure 7, avec dégagements, formant les articles n° 1755 et 1950 du cadastre. (Ce dernier article pour une portion indivise seulement.) Cette maison, très bien entretenue, renferme huit appartements et constitue un placement avantageux. Elle est assurée contre l'incendie pour 58,000 fr. n 366-c S'adresser, pour visiter l'immeuble et pour les conditions de la vente au notaire A. Quartier, rue Fritz Courvoisier 9, à la Chaux-de-Fonds. 2263-3

Serrurerie p^r bâtiments

OUTILS ANGLAIS pour menuisiers, charpentiers, etc.

Outils d'Agriculture AU 6737-60

Magasin de Fers Guillaume NUSSLÉ

3, Rue Léopold-Robert, 3

RÉVOLVERS Carabines - flobert Munitions

Attention ! Une personne habitant la campagne, de toute moralité, prendrait en pension un ou deux enfants. Bons soins assurés. - S'adresser rue des Fleurs 5, au rez-de-chaussée. 3002-2

La Fabrique de Montilier demande un bon 2983-1

VISITEUR de plantages ancre et cylindre. H-699-F

CHAMPAGNE. Duc de Nemours.



MAISONS A BEAUNE & BORDEAUX AUGUSTE BLUM Seul Concessionnaire.

Dépôt pour la vente au détail, M. Jules ROSSEL, Comestibles, la Chaux-de-Fonds H-11965-x 2826-1

Fumier. A vendre un beau tas de fumier. - S'adresser à M. Sem Jeanneret, rue du Temple Allemand 107 n. 2598-1

Brasserie Muller Frères

24, Rue Saint-Pierre 24.



Bières d'Exportation

BRUNE genre MUNICH

ET 13310-55

BLONDE genre PILSEN

Première qualité

EN FUTS ET EN BOUTEILLES

Livraison à domicile.

TÉLÉPHONE

Au Grand Bazar de la Chaux-de-Fonds

En Face du Théâtre (anciennement Bazar Wanner)

vient d'arriver 2785-3

un choix splendide de

- Couronnes mortuaires -

en perles (Article de Paris)

Dernière nouveauté Prix très avantageux.

Le meilleur déjeuner

pour tout le monde, jeunes et vieux, c'est incontestablement (11)-4

le Cacao à l'Avoine de Cassel

préparé par HAUSEN. Afin d'éviter de nombreuses contrefaçons, on fera bien de demander le Cacao de Cassel et d'exiger la marque de fabrique « la Ruche ». Un paquet à 27 cubes se vend au prix de fr. 1.50 dans toutes les pharmacies, maisons de droguerie et de comestibles. Dépôt général : C. GEIGER, Bâle. - Dépôt pour la Suisse romande : MATTHEY, GABUS & C^{ie}, Genève.

Arrivage de

MALAGA DORÉ

Je viens de recevoir du Syndicat vinicole de Malaga, un lot important de vin exquis, garanti pur et réel. 2874-1

Ce MALAGA doré sera cédé en détail au prix de 1 fr. 20 le litre. En petits fûts d'origine, de 16 et 32 litres, 1 fr. 10 le litre.

2, rue du Marché, J.-B. STIERLIN, vis-à-vis de l'Impr. Courvoisier

Chez le même : Véritable Cacao à l'avoine

Ouvert à 1 fr. 50 le demi-kilo.

Entreprise générale d'Eclairage public et particulier par le Gaz Acétylène

Barbey et Clément

2488-3 Lausanne (H-1858-L)

Appareils à produire le GAZ ACÉTYLÈNE pour Villas, Cafés, Bâtiments isolés, Fabriques, Hôtels, Wagons de chemin de fer. Etablissements forains, petites communes, etc.

Représentent pour La Chaux-de-Fonds et Le Locle :

M. Louis MACK,

Restaurant des Crétets, à LA CHAUX-DE-FONDS

Pour tous renseignements, s'adresser à M. C.-E. BÉGUELIN, la Chaux-de-Fonds

SOCIÉTÉ ANONYME L'ABEILLE

Nouvelle Société de construction à la Chaux-de-Fonds

Messieurs les actionnaires de la Société L'Abaille, nouvelle Société de construction à la Chaux-de-Fonds, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le lundi 29 mars 1897, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Ville de la Chaux-de-Fonds.

Les détenteurs d'actions au porteur sont dispensés de faire dépôt préalable de leurs titres. Ils les présenteront pendant la séance de l'assemblée.

ORDRE DU JOUR :

- 1. Rapport général sur l'exercice 1896.
2. Nomination du Conseil d'administration, série sortante, et remplacement de 3 membres démissionnaires.
3. Nomination des contrôleurs-vérificateurs.
4. Propositions individuelles.
Aux termes de l'article 641 du Code fédéral des obligations, MM. les actionnaires sont prévenus que le bilan et le compte de Profits et Pertes sont à leur disposition au bureau de MM. Henri Vuille et Charles-Oscar DuBois, secrétaires-caissiers, rue Saint-Pierre 10. 3081-4 Le Conseil d'administration.

Nous demandons une bonne 2868-1

aviveuse

de boîtes blanches, connaissant le cabronage. Place bien rétribuée et stable, entrée à convenance.

SPILLMANN & LEIMGRUBER, (H-1338 I) St-Imier.

Balanciers soignés

On demande à entrer en relations avec un ou deux bons fabricants d'horlogerie. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 2756-1

Horloger-rhabilleur

Le soussigné se recommande au public de la Chaux-de-Fonds et des environs pour les rhabillages de la pendule neuchâteloise (qui est sa spécialité), ainsi que des cartels, régulateurs, horloges et montres de tous genres et qualités. - Je me charge aussi de repasser en second les pièces arrivant de fabrication. Je tiens également les régulateurs de 1re qualité, provenant des meilleures fabriques d'Allemagne. Sur demande, je me rends à domicile pour prendre les rhabillages. - Tous mes rhabillages sont garantis une année.

Emile HOFFMANN-RENTSCH, 7581-7 rue Léopold-Robert 9.

Souffrez-vous

de fourmillements dans les membres ou d'engourdissements des extrémités ou d'autres accidents nerveux aussi désagréables qu'inquiétants ? Dans ce cas n'hésitez pas d'essayer l'ESSENCE GENEVOISE de la Pharmacie G. Faul, à Genève, rue des Pâquis 12, et de faire des lavages d'eau froide en l'y ajoutant. Vous éprouverez immédiatement un soulagement sensible. Prix du flacon : 2 fr. c 8 En vente chez M. le docteur A. Bourquin, pharmacien, Chaux-de-Fonds - Demandez le prospectus gratuit.

Institut de Jeunes Gens

J. MISTELI, Soleure Langues modernes. Sciences commerciales et techniques. Prospectus et conditions sur demande. OF-724 2902-1

Lingère se recommande pour de l'ouvrage en journées ou à la maison. Travail soigné. - S'adresser rue de l'Industrie 36, au 1er étage. 2754-1

A vendre

un brack et une voiture à 4 places, très légers, entièrement neufs; une voiture à soufflet mobile et une voiture à 4 places, usagées; un char à bécottes et un char à flèche, plusieurs chars usagés, sont à vendre à un prix modéré. - S'adresser à M. Georges Dorrenbirrer, rue de la Ronde 27. 2828-1

CHARCUTERIE

Boucherie Ed. SCHNEIDER Ancienne boucherie F. Epplé. 4, rue du Soleil 4.

BOEUF, 1re qual., à 70 et 75 c. le 1/2 kilo. Beau gros VBAU à 60 c. le demi-kilo. MOUTON, 1re qual., dep. 70 c. le 1/2 kilo. PORC frais, salé et fumé, depuis 70 c. le demi-kilo. SAINDOUX pur, à 80 ct. le demi-kilo. CHOUCRUTE, à 20 c. le kilo.

Beau choix de Lapins

Se recommande. 15983-8 Edouard SCHNEIDER.

Magasin à louer

avec appartement. Eau et Gaz. Prix très modéré. - S'adresser rue du Parc 10, au 1er étage. 949-7

Vente en faveur des MISSIONS

Nous rappelons à toutes les personnes qui s'intéressent aux Missions, que la Vente en faveur de cette œuvre aura lieu le Mercredi 3 Mars, dès 10 h. du matin, rue Fritz-Courvoisier 17, au 2^{me} étage.

Café de midi et demi à 2 heures.

BUFFET toute la journée.

Les ouvrages ainsi que les dons en nature et en argent seront reçus avec reconnaissance par les dames du Comité dont les noms suivent :

- Mesdames
 Borel Girard, pasteur, au Presbytère.
 Bourquin Cartier, Léopold Robert 7.
 Douthrebande, pasteur, Cure 9.
 Delachaux, avocat, Nord 69. 2393-1
 Louise Girard, Promenade 5.
 Humbert-Brandt, Paix 27.
 E. Lamazure, Hôtel-de-Ville 7.
 Monnier, pharmacien, Passage du Centre 4.
 Loy, Parc 26.
 Paré-Thurban, Progrès 26.
 Henri Perregaux, pasteur, L⁴-Robert 42.
 Perregaux, Demoiselle 27.
 Louise Robert, Industrie 1.
 Soguel, Boul^d du Petit-Château 19.
 Schöenholzer, Nord 61.
 Stammelbach, Chapelle 15.
 Schöpf-Courvoisier, Parc 30
 Zumkehr-Montandon, Temple-Allemand 59.

Modes et Nouveautés

M^{me} Louise Schaffer

Rue Daniel-JeanRichard 23

se rendant sous peu à Paris, se chargera des achats qu'on voudra bien lui confier, ainsi que des transformations, réparations, teintures et blanchissages de Chapeaux de paille, aux meilleures conditions. 2954-2

MARIAGE

Un Monsieur honorable, ayant une position aisée, désire faire la connaissance d'une demoiselle d'une quarantaine d'années, de toute moralité, ayant aussi position. — Adresser les offres par écrit sous chiffres P. R. 2750, au bureau de L'IMPARTIAL. Discretion absolue 2750-1

REPASSEUSE EN LINGE

Une bonne repasseuse en linge se recommande pour du repassage à domicile. — S'adresser rue du Parc 69, au rez-de-chaussée. 2841-1

A vendre

Pour cause de décès, à vendre au Mau-Jobla sur Neuchâtel, une jolie PROPRIÉTÉ comprenant maison d'habitation avec dépendances, jardin potager et d'agrément avec arbres fruitiers et espaliers en plein rapport, une vigne attenante de dix ouvriers, bien entretenue. — S'adresser à M. Fritz HAMMER, Ecluse 16, à Neuchâtel, pour les conditions, et à M^{me} veuve JACCARD, à l'Ecluse, pour visiter les immeubles. (H-1951-N) 2901-2

ÉPICERIE

Alfred Schneider - Robert

20, Rue Fritz-Courvoisier 20.

Cacao à l'Avoine de Cassel. Flocons d'Avoine.

Articles Knorr, en paquets : Farine de pois, Crème de riz, Crème d'orge, Crème de blé vert, Fleur d'avoine, Sagou, Tapioca, Féculé, Panaure.

Thé de Caravane, véritable, Thé de Chine, ouvert et en paquets, de différentes qualités. Thé et Tapioca avec primes, grand choix. Oranges et Citrons. 6768-9

Toujours grand assortiment de Cafés à des prix défiant toute concurrence.

On livre à domicile.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE Edmond Robert

Rue D. JeanRichard 20.

Toujours bien assortie en Viande de bœuf 1^{re} qualité, Veau, Mouton, Porc frais, salé et fumé, Saucisses à la viande et au foie, Jambon roulé, Saucissons de Lyon, Saucisses de Francfort, Choucroute. Les mardis et samedis de chaque semaine, BOUDIN, mode lyonnaise. 14774-40^a

Se recommande, Edmond Robert.

Beau bois de foyard

A vendre au comptant, 100 toises de beau foyard, à 50 fr. la toise. Plus encore quelques bauches de TOURBE. Toujours assorti en combustibles au détail.

Se recommande, 2840-4

Ed. Butti-Perret

Rue de l'Hôtel-de-Ville 19.

Electricité EXPOSITION de LUSTRIERIE en tous genres et de tous Styles

Suspensions fixes et mobiles, Bras, Appliques. Lampes portatives pour Bureaux, etc., etc. H-863-J 1771-45

QUINQUETS D'HORLOGERS

25, Rue D. JeanRichard, 1^{er} étage, Chaux-de-Fonds

Dépôt de la Fabrique d'Ebauches de Sonceboz (Branche Electricité).



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

La Commune de la Chaux-de-Fonds exposera en vente par voie d'enchères publiques, l'immeuble qu'elle possède au Valanvron, lieu dit au Bas-des-Brandt. Cet immeuble, qui appartenait à l'ancienne Chambre de Charité, comprend : Une maison à l'usage d'habitation, grange, écurie et remise, assurée contre l'incendie pour 6500 fr. H 423 c

Des terres, en nature de jardin, pré, pâturage et forêt; le tout d'une contenance de 267,749 mètres carrés.

La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la Justice de Paix, le mardi 15 mars 1897, dès les 2 heures de l'après-midi. Elle deviendra définitive dès qu'elle aura été ratifiée par le Conseil Général de la Commune et par le Conseil d'Etat.

S'adresser, pour visiter l'immeuble, à M. Calame, fermier, Valanvron n° 9, et pour prendre connaissance des conditions de la vente, à l'Etude de MM. LEUBA & GALLANDRE. 2560-3

Avis aux Boulangers

Seul dépôt des pelles à enfourner de la maison Odier et Moillet, de Genève, chez G. WEICK fils, boulanger, rue de la Serre 56. Hc-499 C 2976-2



M. Edouard GRANDJEAN

Ferblantier à CERNIER a toujours son dépôt de

Conleuses et Réchands pour conleuses de toutes dimensions

et autres Articles de ferblanterie, chez M. MATHÉY

Magasin de Machines à coudre

5, RUE DU PREMIER-MARS 5

M. MATHÉY pourra faire les arrangements pour paiements mensuels. 1528-44

Asthme.

L'Asthme chronique, auquel j'étais sujet, avait tellement empiré ces derniers temps qu'il m'arrivait souvent d'avoir jusqu'à deux accès d'étouffement dans les 24 heures. Je ne savais que faire pour me soulager, l'orsqu'un de mes amis m'engagea à écrire à la Polyclinique privée de Glaris dont le traitement avait déjà soulagé tant de malades. Je me suis donc adressé à cette institution et ai suivi le traitement qu'elle m'a indiqué par correspondance. Depuis lors mon mal a diminué peu à peu et aujourd'hui je puis certifier que je suis complètement guéri et que je n'ai pas eu de rechute. C'est avec plaisir que je publie la présente attestation. Genève s., Bellelay, le 10 Déc. 1896. Jean Rehetez Vu pour légalisation de la signature de M. Jean Rehetez apposée ci dessus. Genève le 10 Déc. 1896. Le Maire, Arnold Voirot. Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. » N° 5.

Pour Dames!

La Poudre Dépilatoire du D^r Pinède, Paris, éloigne les poils disgracieux dans la figure sans altérer la peau la plus délicate. Elle est tout à fait inoffensive. C'est le seul dépilatoire qui ait trouvé l'approbation des autorités médicales de Paris et de St-Petersbourg. L'ATTESTATION du Chimiste cantonal de Bâle-Ville est comme suit : « Le Dépilatoire du D^r Pinède est inoffensif. » — Se vend à la Chaux-de-Fonds, au prix de 3 fr. 50; le pinceau 25 ct. chez

M. Benjamin WEILL, rue Neuve 10. 1618-16



A louer pour la Saint-Georges 1897

un APPARTEMENT au premier étage, de 4 chambres, alcôve, local pour chambre de bains ou autre usage, cuisine et dépendances. SITUATION très CENTRALE. S'adresser au Bureau de „l'Impartial“. 2299-3



BUVARD ANGLAIS

Excellente qualité en PLUSIEURS COULEURS

Forte réduction par rame, demi-rame et quart de rame.

Expédition au dehors franco contre remboursement.

Papeterie A. COURVOISIER La Chaux-de-Fonds

Vente publique mobilière

Lundi 15 Mars 1897, dès 1 heure précise de l'après midi, M. Lucien-Edmond WUILLEUMIER, fermier sur la Montagne de l'Envers de Souvillier, lieu dit « Sur les Places » exposera en vente publique et volontaire, pour cause de cessation d'exploitation rurale, en son domicile et sous de favorables conditions, savoir :

- 1 cheval-jeune, 6 jeunes vaches portantes, 3 génisses, 5 moutons, 16 poules et 1 coq, 3 chars à échelles avec mécanique, 1 char à brecette sur ressorts, 1 char à purin, 1 charrette, 1 herse, 1 glisse ferrée, 2 brouettes, des épondes, 1 arche à grain, 1 harnais, des clochettes, des palonniers, 1 banc de charpentier, 1 buffet en sapin, 600 liens de paille, des ustensiles pour le lait et un grand assortiment d'instruments aratoires.

Renan, le 25 Février 1897.

Par commission :

A. MARCHAND, Not.

9046-3

vente au comptant. — Escompte 3 %.

TABLIERS de ménage. 1437-285
 TABLIERS de bonnes.
 TABLIERS de bavettes.
 TABLIERS d'enfants.
 Langes et Couvre-langes.
 Brassières. Doillettes.
 ROBES en laine.
 ROBES en cachemire.
 ROBES de baptême.
 MANTEAUX. BERETS.
 CAPOTES en cachemire.
 BAVETTES. BONNETS.
 AU
BAZAR NEUCHATELOIS
 Modes. CORSETS. Mercerie.

Blanchissage. Une blanchisseuse des environs de la Chaux-de-Fonds se recommande aux personnes de la localité pour ce qui concerne sa profession; coulage aux cendres, ainsi que repassage. Travail prompt et soigné. 2810-1 S'adresser au Bureau de L'IMPARTIAL.



Sont arrivées en grand choix au GRAND BAZAR du 9600-167

PANIER FLEURI

Modèles nouveaux. Solidité garantie. Prix modiques. Toujours 60 pièces en magasin

Toutes nos poussettes proviennent uniquement de la renommée Fabrique suisse SENDER, de Schaffhouse.

EXCELLENT 2784-6

Beurre pour fondre

à fr. 1.25 la livre

Morue

salée et dessalée

COMESTIBLES STEIGER

4, rue de la Balance 4.

Invitation de produire

Toutes les personnes qui ont des réclamations à faire à la succession de feu BÉNÉDICT GRABER, en son vivant propriétaire aux Convers, commune de Renan, même à titre de cautionnement, ainsi que celles qui lui sont redevables, sont invitées à en faire la déclaration au notaire soussigné, d'ici au 15 mars prochain. Renan, le 25 février 1897. 2870-2 A. MARCHAND, notaire.

BUREAU

Henri Vuille & Ch. Oscar DuBois

rue Saint-Pierre 10.

A louer pour le 23 avril 1897 : Serre 10, un bel appartement de 3 pièces et dépendances, remis à neuf. Maison d'ordre. 2748-6

MALADIES DES YEUX

Consultations du D^r VERREY, rue Léopold Robert 47, à la CHL. JX-DE-FONDS tous les MERCREDI de 3 à 4 heures après midi. 8690-27 CLINIQUE pour traitements et opérations, Route d'Ouchy, LAUSANNE.

Pétrolia

Le meilleur remède contre la chute des cheveux, les pellicules, le meilleur fortifiant. Chez M. LESQUERREUX, coiffeur, rue Léopold Robert, Chaux-de-Fonds, et à Neuchâtel chez M. ZIRNGUEBEL, rue du Seyon. (H-4312 X) 7164-12

Chapellerie Max KIELINGER (dit Quine)

Reçu un beau choix de Chapeaux de feutre durs et souples, depuis les prix les plus bas. Chapeaux de paille pour Dames et Enfants. Fleurs, Rubans, Fouritures de modes. Blanchissages de Chapeaux de paille. Teintures et Réparations en tous genres. 2953-2 Se recommande.

ÉPICERIE B. JOBIN

37, rue du Progrès 37.

Fromages

gras du Jura, le demi-kilo. Fr. 1 — pour fondre. » » 0 85 Vacherin, Petites tommes, la pièce 20^c Petits pois et Haricots, la boîte dep. 55 c. 2003-6 Quartiers de pommes et poires, le demi-kilo 35 c Pommes et Abricots évaporés. Confitures de pruneaux et d'abricots. Grand choix de Cafés, depuis 90 c. le demi kilo.

Morue le demi-kilo 50 c.

Beurre centrifuge. — Beurre fondu.

Reçu un nouveau choix de

FRANGES A BOULES

pour rideaux dans les teintes nouvelles.

MALLES de VOYAGE. VALISES. COURROIES. PLAIDS pour Dames. SACOCHES pour sommelières. TOILES CIRÉES en tous genres. TOILES CIRÉES pour tablars. TAPIS en toile cirée. LINOLÉUM, PASSAGES.

AU 1437-289

BAZAR NEUCHATELOIS

Vente au comptant Escompte 3 %

Attention! Monsieur allant à Londres dans la première quinzaine de mars, cherche compagnon de voyage. — S'adresser rue Léopold-Robert 25, à la Pension. 2755-1

A louer pour St-Georges

prochaine un logement de 2 pièces, corridor et dépendances, situé rue D. Jean-Richard 27. — S'adresser au 1^{er} étage. H-2885-c 2982-2

LOGEMENT

à louer à quelques minutes de La Chaux-de-Fonds, aux Petites Crossettes n° 2, maison Brandt, avec jardin potager. Entrée en jouissance, St-Georges prochain. Loyer annuel 180 fr. S'adresser à Dame Sophie Brandt, aux Crossettes. 2757-1

Bureau

Henri Vuille & Charles-Oscar DuBois

GÉRANTS

10, rue St-Pierre 10

A louer pour le 23 Avril 1897

Temple-Allemand 103. Bel appartement au 1^{er} étage, de 4 pièces, alcôve, corridor avec balcon. Prix modéré. 2949-9

Local.

A louer un vaste local agent de droit, rue Léopold Robert 27. S'adresser en l'Écluse pour destination. — Prendre ou pour toute autre destination, me forte et établier de charbon, re-pourant être utilisé com-local.

LAVAGE DE GANTS

RUE DU PARC 47

au rez-de-chaussée. 2639

Rue de la Ronde 29
CHAUX-DE-FONDS

TEINTURERIE, LAVAGE CHIMIQUE

Place du Marché 6
CHAUX-DE-FONDS

Georges MORITZ-BLANCHET

Teinture et Lavage chimique de Vêtements tout confectionnés pour hommes, dames et enfants. Nouveau procédé pour blanchissage de Couvertures de LAINE et FLANELLE. Lavage et Crémage de Rideaux guilpüre.
→ Lavage chimique en 12 heures. — Deuil en 24 heures ←

Usine à vapeur. — Prix réduits. — Succursale au LOCLE, rue du Collège, chez Mme SCHENKEL-ANGST 14700-49

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, Rue Léopold Robert 11.

A la Confiance

11, Rue Léopold Robert 11.

Locle

Chaux-de-Fonds

Bienne

D-14*

Mise en vente des ARTICLES DE BLANC

Toile écrue, largeur 75 cm., bonne qualité pour chemises	0.35	Essuie-serviettes à carreaux rouges et bleus largeur 60 cm.	0.65	Toile blanchie pour rideaux	0.20	Damas blanc pour taies, largeur 80 cm.	1.25
Toile écrue, largeur 80 cm., qualité extra-forte	0.45	Essuie-mains fil et coton	0.25	Toile blanchie, pour rideaux, sans apprêt	0.35	Indienne croisée, pour taies, largeur 80 cm.	0.50
Toile écrue pour drap, largeur 180 cm.	0.85	Linge uni, avec bord rouge	0.35	Toile forte, pour chemises, blanchie	0.40	Cretonne forte, largeur 95 cm.	0.55
Toile écrue pour drap, qualité extra-forte, largeur 180 cm.	1.25	Essuie-mains blancs, qualité excellente	0.50	Cretonne forte, pour chemises, blanchie	0.55	Nappage fil et coton, largeur 130 cm.	1.50
Toile de fil, largeur 180 cm. mi-blanche	1.95	Linge nid d'abeilles, coton avec franges, la pièce	0.30	Bazin blanc, largeur 130 cm., pour taies	1.10	Nappage fil et coton, dessin étoile	2.50
Grand choix de TOILE de FIL pour drap et taie.		Linge éponge, très belle qualité, la pièce	0.60	Piqué blanc, peluche, largeur 75 cm.	1.25	Serviettes très solides, la douzaine	4.95

Rideaux guilpüre en très grand assortiment, depuis 25 ct. le mètre, bordés.

Pour les foires!

Une bonne modiste désirerait fournir des **Chapeaux garnis** ou non pour dames et enfants, à une personne solvable. Prix très modérés. 3059-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

La fabrique **NEUKOMM & MONTANDON** à ST-IMIER, demande de suite ou dans la quinzaine un H 1459-J 3125-3

AJUSTEUR de couronnes

actif, connaissant bien sa partie et de bonne conduite.

CARTONNAGES

Une bonne ouvrière cartonnrière est demandée de suite à l'atelier **J. MUNDWYLER**, à St-Imier. H-1515 J 3078-3

Appartements

On offre à louer, pour le 11 Novembre 1897, dans un immeuble qui sera construit cet été, à la rue de la Place-d'Armes, n° 16 A :
Un rez-de-chaussée de 4 chambres et bout de corridor à une fenêtre ;
Un 1er étage, avec balcon, de 4 chambres et deux bouts de corridor à une fenêtre ;
Un 2me étage de 4 chambres et deux bouts de corridor à une fenêtre ;
Un pignon de deux pièces au soleil ;
Cour et lessiverie.
Pour voir les plans et traiter, s'adresser à **Alfred GUYOT**, gérant d'immeubles, rue du Parc 75. (H-534 c) 3121-4

A REMETTRE

pour cause de santé, une petite industrie en pleine activité et jouissant d'une bonne clientèle. Bénéfices assurés. — Adresser les offres sous initiales **C. B. 2461**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2461

Avis aux dames qui ont suivi le cours de chaussure.

La soussignée avise les dames qui ont pris le Cours de chaussure, qu'elle a repris de Mme Tauxe le dépôt pour la **FOURNITURE** de cet article et se recommande vivement. 2385

Mme M. Vaucher
Rue du Parc 78A, au 1er étage

HORLOGERIE

On entreprendrait de suite des terminages de petites ou grandes pièces cylindriques. 2729
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer de suite une très grande

CAVE

ou un local pouvant servir à cet usage.
S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 2916

CADRANS

A vendre l'outillage complet d'un fabricant de Cadrans d'email. — S'adresser à **M. Edmond Pellaton**, Crêt-Pérellet 5, Le Locle. 2370-1

Casino de St-Imier

Dimanche 7 Mars (Brandons)
Grand BAL MASQUÉ
paré et travesti
organisé par l'Union Chorale
PRIMES : Premier prix, 30 fr. — 2me prix, 20 fr. — 3me prix, 10 fr. — 4me prix, 10 fr. — 5me prix, 5 fr. — 6me prix, 5 fr. — 7me et 8me prix, Prix nature.
— Costumière officielle du bal M^{me} Régamey. — H-1454-J 3053-2

LANOLIN Toilette Cream
Incomparable pour la beauté et les soins de la peau
Demandez la MARQUE "Carole à Flèches"
Chez tous les pharmaciens et droguistes.
En toiles à 15, 25 et 75 ctm., en tubes à 50 ctm. et 1 fr.

DÉPÔTS dans les Pharmacies **L. Barbezat, Bech, Monnier, D^r Bourquin, Boisot, Bonjour, Parel, Perret, Gagnebin**, ainsi qu'à la Droguerie **Perrochet**, rue du Premier Mars 4. 2099-49

Grand arrivage d'ARTICLES de Ménage en tous genres.

Verrerie, Cristaux, Porcelaine, Faïencerie, Ferblanterie, Fer battu émaillé, Coutellerie, Brosserie, Tape-tapis, TAPIS en tous genres, Allumettes, Bougies, SAVON de Marseille, à de très bas prix.

C'est au 2232
Grand BAZAR Parisien
Rue Léopold-Robert 46
Succursale Place Neuve et Rue Neuve 2
— Entrée libre —

Terminages.

Un comptoir de la localité offre à faire des terminages savonnettes 19 et 20 lig. ancre, qualité courante. On donnerait la préférence à un jeune homme actif et consciencieux, auquel on aiderait, cas échéant, à s'établir. — Adresser les offres avec références sous **C. B. 28**, Poste restante. 2683

Aux parents!

Dans une honorable famille d'Ostringen, près Aarbourg, on prendrait en pension deux **JEUNES FILLES** de la Suisse française, qui auraient l'occasion de suivre l'École secondaire de l'endroit. Soins maternels assurés. Aide pour les travaux d'école. Air salubre. Prix 60 fr. par mois, blanchissage compris. Meilleures références à disposition. — S'adresser à **M. E. STEINER**, Loohof, Ostringen (Argovie). 2236

Logement et atelier

On demande à louer pour St-Martin 1897, un vaste local pour atelier et un grand logement de 7 ou 8 pièces. — Offres avec prix et situation aux initiales **L. J. 4**, Poste restante, La Chaux-de-Fonds.

Apprenti.

Un jeune homme de 17 1/2 ans désire se placer dans un atelier de menuiserie aux environs de Neuchâtel. Il compenserait les frais d'apprentissage en restant ouvrier dans le dit atelier. 2925-2
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Journalière.

Une personne forte et robuste se recommande pour aller en journée pour laver ou faire des chambres. S'adresser rue de la Ronde 13. 2961-2

Apprenti.

Un jeune homme, âgé de 15 ans, cherche une place comme apprenti serrurier. — S'adresser rue du Progrès 65 A, au café. 2970-2

Peintre en cadres.

Une bonne ouvrière peintre demande de suite de l'ouvrage, si possible à la maison. 2760-1
A la même adresse, on demande à louer une belle chambre meublée, pour une demoiselle de toute moralité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Démonteur.

Un bon démonteur fidèle au travail cherche une place dans un comptoir de la localité pour petites pièces depuis 10 lig. Certificats de moralité et de capacités à disposition. Entrée de suite. — S'adresser sous initiales **A. H.** Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 2842-1

Graveur.

Un graveur sachant champ-lever l'émail peut entrer de suite à l'atelier rue du Grenier 34. 3103-3

Sertissages.

On donnerait de suite des sertissages de moyennes à faire à domicile. — S'ad. chez Mlle Colliot, Place d'Armes 14A. 3101-3

On demande quelques bons remonteurs de finissages, de mécanismes et d'aiguillages (après dorage). Travail assuré. Entrée de suite. — S'adr. Fabrique « Seeland », à Madretsch. 3064-2

Mécanicien.

Un bon ouvrier mécanicien pourrait être occupé de suite dans un atelier de la localité. — S'adresser chez M. Alcide Demagistri-Billon, rue du Doubs 69. 3061-1*

Polisseuses.

On demande 3 bonnes ouvrières polisseuses de boîtes or, dont une ayant bien l'habitude de l'achevage, et une ASSUJETTIE ou une APPRENTIE, qui serait rétribuée de suite. — S'adresser rue du Parc 50, au rez-de-chaussée. 3099-3

Remonteurs

pour grandes pièces ancre sont demandés de suite. On sortirait aussi des sertissages de moyennes par séries. 3098-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Démonteurs et remonteurs.

On cherche à entrer en relations avec un bon faiseur d'engrenages, sérieux, pouvant entreprendre 1 ou 1 1/2 grosse d'engrenages par semaine. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3054-3
A la même adresse, 1 ou 2 bons remonteurs sont demandés.

Graveur.

On demande de suite un ouvrier graveur sur argent. — S'adresser chez M. J. Reilly, rue du Doubs 61. 3126 3

Echappements.

La fabrique **WEBER-Patent** rue Jaquet-Droz 47, demande de suite quelques bons acheveurs d'échappements ancre après dorure, ainsi qu'un metteur en boîtes. Travail suivi et lucratif. 3123-3

Remonteurs.

Deux bons remonteurs pour la petite pièce cyl. trouveraient places stables soit au mois, soit au pièces. Preuves de capacités absolument exigées. 3076-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie.

On demande de suite une jeune fille comme apprentie tailleuse; elle aurait l'occasion de faire un très bon apprentissage. 3074-6
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteur.

On demande un bon remonteur pour petites pièces cyl. — S'adresser rue Jaquet-Droz 12, au 1er étage. 3075-3

Servante.

On demande de suite une servante sachant cuire. Bon gage. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 3073-3

Cuisinière.

On demande une cuisinière sachant bien faire la cuisine. Bon gage. Entrée de suite. — S'adresser rue Daniel-Jean-Richard 16. 3087-3

Jeune garçon

On demande un jeune garçon de 16 à 17 ans, honnête et de confiance, comme aide dans un magasin de la localité. — S'adresser par écrit sous initiales **R. M. 3100**, au bureau de l'IMPARTIAL. 3100-3

Jeune fille.

On demande de suite une jeune fille comme bonne d'enfants. — S'ad. rue Léopold-Robert 53, au 1er étage. 3082-3

Commissionnaire.

Dans un atelier de la localité, on demande un jeune garçon pour faire des commissions entre ses heures d'école. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 3069-3

Servante.

On demande une bonne fille sachant cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage. — S'adr. à Mme Paul Mosimann, boulevard du Petit-Château 16. 3093-3

Jeune fille

On demande une jeune fille pour s'aider au ménage. — S'adr. au café, rue des Terreaux 16. 3091-3

Polisseuse capable de diriger un atelier de polissages et finissages de boîtes argent est demandée.

Bon gage si la personne convient. Entrée le 23 avril. — Ecrire à **M. Paul Jeanrichard**, rue du Doubs 157. 2831-3

Pivoteurs.

On demande de suite deux pivotiers d'échappements ancre, auxquels on fournirait chambre et pension. — S'adresser à M. Ulysse Vauthier, Villiers (Val-de-Ruz). 3005-2

Pivotages.

On offre des pivotages et des achevages ancre à faire, au prix de 3 fr. le carton. Règlement chaque samedi. — S'adresser à **M. Aug. Bürger**, rue du Stand 25, Saint-Imier. 2923-2

Acheveur.

Un bon acheveur-décolleur, muni de références sérieuses, est demandé dans un comptoir de la localité. — Offres par écrit, sous initiales **C. R. 823**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2938-2
A la même adresse, on offre des TERMINAGES de montres ancre à clef, 16 à 20 lignes, à faire par séries importantes.

Emailleur.

On demande de suite un jeune emailleur, ainsi qu'une bonne creuseuse. Ouvrage suivi. — S'adresser à **M. H. Benoit**, à Cormondrèche. 2927-2

Remonteur.

Un bon remonteur trouverait à se placer de suite. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2926-2

GUILLOCHEUR.

Un guillocheur et un graveur sur argent sont demandés de suite et 1 jeune fille pour aider au ménage. — S'adresser à l'atelier rue Neuve 16, au 3me étage. 2950-2

Sertisseur.

On demande à entrer en relation avec un atelier sérieux de sertisseur de moyennes pour petites pièces pouvant faire 4 à 5 grosses mensuellement. — S'adresser par écrit sous **P. P. 2962** au bureau de l'IMPARTIAL. 2962-2

Bonne.

On demande pour le 15 mars une bonne sachant faire la cuisine et connaissant tous les travaux d'un ménage. Bon gage. — S'adresser rue Léopold Robert 30, au magasin. 2939-2

Une fille

de moralité est demandée pour aider au ménage. 2928-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Acheveurs.

On demande un ou deux bons acheveurs pour pièces ancre. Ouvrage lucratif et suivi. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme âgé de 16 à 17 ans, est demandé de suite dans un magasin comme homme de peine...

Jeune fille. On demande dans un petit ménage sans enfants une jeune fille de 16 à 18 ans pour aider à faire le ménage.

Servante. On demande de suite une bonne servante sachant cuire et faire tous les travaux d'un ménage.

Mécanicien. Jeune ouvrier, sortant d'apprentissage est demandé.

Sertisseur. On demande dans un atelier de la localité un bon ouvrier ou ouvrière sertisseur de moyennes.

Visiteur. Un visiteur-acheteur habile et consciencieux trouverait à se placer.

Echappements. On demande de suite des pivoteurs échappements ancre, auxquels on fournirait chambre et pension.

Graveur. On demande, de suite ou dans la quinzaine un bon graveur d'ornements, dessinateur et traceur, pour or, plus une bonne polisseuse de fonds.

Acheveur-décoteur. Dans un comptoir, on demande un bon acheveur-décoteur, ainsi que deux remonteurs connaissant parfaitement l'échappement ancre.

Pivoteur. On demande dans un comptoir un bon pivoteur et un acheveur pour 13 lignes ancre.

Doreur. On demande pour dans la quin-zaine un bon ouvrier doreur, ainsi qu'un apprenti qui serait rétribué de suite.

Un acheteur auquel on pourrait confier la surveillance des acheteurs, ainsi que deux dits pour travailler aux pièces, pourrait entrer de suite chez M. Cyrien Chappatte, monteur de boîtes, aux Breuleux.

Décorateurs argent. On demande de suite des décorateurs argent, leurs offres de service à MM. F. & P. Dreyfus, rue Léopold-Robert 35.

Une personne active et sérieuse (monsieur ou dame), est demandée pour visiter, avec plusieurs articles, la clientèle particulière dans les cantons romands.

Volontaire. Un hôtel de la Suisse allemande demande comme volontaire un jeune homme ou une jeune fille de 15 à 17 ans, qui apprendrait le service d'hôtel en même temps que l'allemand.

Sommelière. On demande une bonne sommelière. S'adresser Brasserie centrale, rue Léopold-Robert 2.

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille propre et active, pour aider dans un ménage. S'adresser rue du Nord 27, au 1er étage.

Apprentie. On demande une jeune fille de toute moralité pour lui apprendre le polissage de boîtes or. S'adresser rue de la Serre 56, au 2me étage.

Apprentie. On demande de suite une jeune fille comme apprentie polisseuse de boîtes or, qui serait nourrie et logée chez ses parents et serait rétribuée de suite. S'adresser rue de la Charrière 3, au 1er étage.

Commissionnaire. On demande une jeune fille libérée des écoles pour faire les commissions dans un atelier. S'adresser rue du Puits 15, au 1er étage.

Jeune fille. On demande une jeune fille ou un jeune garçon propre et actif pour les travaux d'un ménage. S'adresser Magasin de Consommation, rue Jaquet Droz 27.

Commissionnaire. On demande une jeune fille de toute moralité pour faire des commissions. Certificats sont exigés. S'adr. rue Jaquet-Droz 32, au 2me étage.

Un jeune homme ayant reçu une bonne instruction, pourrait se placer comme apprenti dans un commerce de farine et produits agricoles. S'adresser sous le n° 127 C, à MM. Haasenstein & Vogler.

Commissionnaire. On demande pour le 8 mars un ou une bonne commissionnaire, actif et fidèle et libéré des écoles.

Commissionnaire. On demande une jeune fille ou un jeune garçon libéré des écoles.

Remonteurs. On demande pour entrer de suite quelques bons remonteurs pour petites pièces cylindre, genre bon courant.

Appartement. A louer pour le 23 Avril 1897 un magnifique logement de deux chambres, alcôve et dépendances, bien exposé au soleil.

Pignon. A louer, rue du Progrès 41, pour St-Georges prochaine, un beau pignon, 3me étage de 3 chambres, au soleil, cuisine et dépendances.

Pignon. A louer pour St-Georges prochaine, un pignon et un beau sous-sol avec dépendances.

Chambres. A louer, dans une maison d'ordre, très bien située à proximité des Collèges, 2 belles chambres contiguës, meublées et exposées au soleil.

Chambre. Près des Collèges industriel et primaire, à remettre une chambre meublée à un monsieur travaillant dehors.

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, indépendante, au soleil, à un ou deux Messieurs travaillant dehors.

Chambre. A remettre de suite une jolie chambre meublée, à un Monsieur de moralité.

Chambre. A louer de suite une chambre à deux lits, à des Messieurs travaillant dehors.

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, au soleil et chauffée, à un ou deux Messieurs de toute moralité, travaillant dehors.

Chambre. A louer à un monsieur une belle chambre meublée au soleil et indépendante.

Chambre. A louer une belle grande chambre indépendante, bien meublée, éclairée par 2 grandes fenêtres.

Chambre. A louer une chambre indépendante et non meublée, au soleil. S'adr. rue de la Serre 57A, au 1er étage.

Chambre. A louer pour le 15 mars une chambre à 2 fenêtres non meublée, bien exposée au soleil.

Chambre. A louer une chambre meublée et indépendante. S'adr. rue de l'Industrie 38, au 1er étage.

Chambre. A louer de suite à un monsieur ou à une demoiselle une chambre meublée, située au soleil.

Logement. A louer un beau logement de 4 pièces, dont une chambre à 3 fenêtres et deux à 2 fenêtres, cuisine, corridor et dépendances.

Logements. A louer pour le 23 avril prochain deux logements de 2 pièces et dépendances ou 4 pièces et alcôve.

Chambre. A louer pour le 15 mars prochain une belle grande chambre non meublée, bien claire et exposée au soleil.

Appartement. A louer pour Saint-Georges 1897, un logement de 3 pièces avec cuisine et dépendances, bien exposé au soleil.

Appartement. A louer, pour le 23 avril ou pour époque à convenir, un bel appartement de 4 pièces et alcôve, bien exposé au soleil.

Appartement. A louer un appartement, au 1er étage, de 6 pièces dont 4 grandes, balcon, belle grande terrasse et jardin.

Magasin. A remettre rue de l'Hôtel-de-Ville 49, un magasin avec grande cave, pouvant servir pour l'importation quel genre de commerce.

Logement. A louer pour St-Georges un beau logement au 1er étage composé de 3 chambres, alcôve et toutes les dépendances.

Pignon. A louer pour le 15 mars, un joli logement de 2 chambres, cuisine et dépendances.

Chambre. A louer de suite une chambre meublée et tout à fait indépendante.

Chambre. A louer une grande chambre non meublée, indépendante et au soleil, avec alcôve; plus on offre la couche à un ouvrier.

Chambre. A louer une chambre meublée, à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors.

Chambre. A louer une chambre meublée, à un Monsieur de moralité et travaillant dehors.

Chambre. A louer une chambre meublée, à un Monsieur de moralité et travaillant dehors.

Appartement. A louer pour St-Georges 1897, un appartement de deux petites pièces, avec cuisine et dépendances.

Sous-sol. Pour St-Georges 1897: sous-sol pouvant servir d'un trepôt ou d'atelier, avec eau et une chambre.

Jolis appartements modernes et bien situés au soleil, avec jardin, cour et toutes les dépendances, sont à louer de suite ou plus tard.

Magasin. A remettre de suite un petit magasin au centre du village, sur un passage très fréquent.

Logement. A louer pour St-Georges, un petit logement au sous-sol d'une maison bien exposée au soleil.

Chambre. On offre la chambre et la pension à deux Messieurs. S'adresser rue de la Demoiselle 33, au 1er étage.

On offre chambre et pension à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors.

Chambre. A louer de suite une chambre avec cuisine et dépendances, et à partir de mai, une seconde chambre.

Logement. A louer pour St-Martin prochain, un grand logement de six pièces et deux cuisines.

Pignon. A louer pour St-Georges prochain, une chaîne rue de la Charrière 18, un beau pignon.

Une petite famille de Bâle demande à louer un logement de 3 pièces pour le 1er avril.

On demande à louer de suite un sous-sol pouvant servir comme atelier, si possible dans les environs de la place de l'Ouest.

On demande à louer pour St-Georges un petit logement d'une chambre et cuisine.

On demande à louer au centre des affaires, pour l'été, un appartement de 7 à 8 pièces ou au besoin deux appartements de 5 et 3 pièces, dans la même maison.

Un jeune ménage demande à louer de suite un logement de 2 pièces et cuisine, aux environs de la place DuBois.

On demande à louer pour un petit ménage de deux personnes et pour le 1er avril ou Saint-Georges un logement de 2 pièces, cuisine et dépendances.

On demande à louer un piano pour 2 ou 3 mois. S'adresser sous B. 530 C. à Haasenstein & Vogler.

On demande à acheter d'occasion un grand balancier-découper et une machine à réfrigerer, en bon état.

On demande à louer un piano pour 2 ou 3 mois. S'adresser sous B. 530 C. à Haasenstein & Vogler.

On demande à acheter d'occasion un grand balancier-découper et une machine à réfrigerer, en bon état.

On demande à louer un piano pour 2 ou 3 mois. S'adresser sous B. 530 C. à Haasenstein & Vogler.

A vendre un lit complet à 2 personnes, en bon état, bois de lit sapin, matelas crin animal.

A vendre pour cause de départ un potager peu usagé, deux canapés, dont un style allemand.

A vendre pour le 11 courant une belle grosse truie portante.

Chèvres. A vendre des chèvres sans cornes, de toute beauté, et qui auront leurs cabris pour fin mars.

A vendre un choix de jolis lits neufs, crin blanc et noir, beaux canapés à coussins.

A vendre un potager usagé, en très bon état, avec barre et coins jaunes, réservoir et tous les accessoires neufs.

A vendre un tour aux débris et un tour à polir.

A vendre excellente jument portante de « Kabin ».

A vendre un réchaud à gaz.

A vendre à prix très avantageux, un magnifique manteau cache-miroir blanc, brodé, n'ayant jamais été porté.

A vendre un char à brecettes neuf, provenant de la Lingerie agricole, conviendrait à un laitier.

A vendre une belle chienne noire, âgée de 10 mois.

A vendre un beau potager à 6 trous, feu renversé, grand réservoir à eau.

A vendre un matelas bon crin et une table de cuisine, le tout en bon état.

A vendre un potager peu usagé et des chaises.

A vendre pour 70 fr., un excellent bureau fixe.

Perdu à la rue Léopold-Robert un petit col fourrure (martre).

Egaré au Valanvron une couverture de cheval.

Perdu dans la nuit de samedi à dimanche un manteau bleu marin contenant un clef d'entrée et une boîte d'allumettes en laiton.

Perdu dans le dernier train de Neuchâtel ou dans les rues de la Chaux-de-Fonds un porte-monnaie contenant environ 8 fr.

Perdu dans les rues du village une boîte de vis.

Perdu dimanche après-midi, à la rue Léopold-Robert ou au café Stegmann, un médaillon or.

Un commissionnaire a perdu depuis la rue de la Demoiselle à la rue de l'Avenir un porte-monnaie contenant 8 ou 9 francs.

Perdu la petite fille qui a ramassé un petit col de grèbe, le long de l'Avenue de la gare.

Perdu une épingle de cravate en or, ornée de pierres fines.

Une chienne d'arrêt, blanche, tête brune, tache sur le côté, s'est égarée depuis 20 jours environ.

Un commissionnaire a perdu un porte-monnaie contenant 8 ou 9 francs.

Trouvé une montre. La réclamer au Greffe de la Justice de Paix de la Chaux-de-Fonds.

Monsieur et Madame T. Gaberel-Matlie et leur famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de les affliger.

Monsieur et Madame Samuel Wutrich, leurs enfants et leurs familles, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher enfant Frédéric WUTRICH.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui, ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle.

Madame veuve Fanny Muller née Vuille-dit-Bille, ses enfants et petits enfants, Monsieur et Madame Fritz Vuille-dit-Bille et leurs enfants.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Messieurs les membres de la Société des ouvriers graveurs et guillocheurs sont priés d'assister mercredi 3 mars au convoi funèbre de Madame Julie-Elise Vuille-dit-Bille.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Alcide Furlenmeyer et leurs enfants, Monsieur et Madame Jules-Auguste Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

Monsieur et Madame Albert Perrenoud, à Bordeaux, Monsieur et Madame Fritz Perrenoud et leurs enfants.

THEATRE de la Chaux-de-Fonds

DIRECTION BORNIER

Bureau à 8 h. Rideau 8 1/2 h.

Jeu de 4 Mars 1897

Spectacle extraordinaire

Au bénéfice de

Mlle Dunot

MONTJOYE

comédie en 5 actes, d'Octave Feuillet

Intermèdes

PRIX DES PLACES

Balcons, 3 fr. — Premières, 2 fr. 50. —
Fautouils d'orchestre, 2 fr. — Parterre
numéroté, 1 fr. 50. — Secondes, 1 fr. 25
— Troisièmes, 75 c.

Billets en vente chez M. Léop. Beck et
chez Mme Evard-Sagne, au Casino.
Pour plus de détails, voir les affi-
ches et programmes. 3070-2

Enchères publiques

Vendredi 5 Mars 1897, dès 1 heure
de l'après-midi, il sera vendu à la Halle
aux enchères, place Jaquet Droz, en ce
lieu :

Un fût cognac, une caisse eau-de-vie, un
fût sirop, des vitrines et banque de maga-
sin en très bon état de conservation.
La vente aura lieu au comptant.

3071-3 Greffe de Paix.

Pensionnat - Famille

Mesdames STEIGER

Thalweil (près Zurich)

Encore deux jeunes filles seraient rec-
tues. — Nombre très restreint. — Bon
allemand. — Instruction dans la maison.
— Soins affectueux. — Vie de famille. —
Jardin. — Meilleures références d'autres
pensionnaires à La Chaux-de-Fonds, Yver-
don et Lausanne. 3045-6

QUI

serait disposé à prendre en dépôt, pour la
Chaux-de-Fonds et ses environs, les se-
melles pour souliers, etc. de l'inven-
teur de la méthode pour confectionner soi-
même des souliers pour dames.
On demande des maîtresses disposées à
apprendre et à enseigner cette méthode.
Adresser les offres à M. Schwanager,
fabricant à Bretten (Bade). 3080-3

Brasserie de la Métropole

TOUS LES JOURS

CHOUCROUTE

avec viande de porc assortie

Véritables 13981-7

Saucisses de Francfort et Wienerli
avec Meerrettig

Escargots et Fondues

Restauration à toute heure.

Tous les MERCREDIS soir,

dès 7 1/2 heures,

Tripes-Tripes

Modes de Caen et Florence.

Se recommande L. Miserez.

Brasserie de la Serre

Tous les MERCREDIS soirs

dès 7 1/2 heures 14677-21

TRIPES

à la Mode de Caen.

FONDUES à toute heure

Se recommande, G. Laubscher.

RESTAURANT STUCKY

près de la GARE.

Tous les jours 14041-45

-Choucroute-

avec viande de porc assortie.

VÉRITABLES

Saucisses de Francfort et Wienerli
avec MEERRETTIG

Soupe aux pois

On sert pour emporter.

Brasserie Krummenacher

45, RUE DE LA SERRE 45.

TOUS LES MERCREDIS

dès 7 1/2 h. du soir, 17016-16

TRIPES

Neuchâtelaises et Florence.

K. Leuzinger fils.

Nouveautés
pour
ROBES

L'assortiment des NOUVEAUTÉS pour ROBES en
TISSUS MI-SAISON
est au grand complet.

Prompt envoi des Collections d'échantillons.

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

CONFÉRENCE PUBLIQUE
le Mardi 2 Mars 1897, à 8 1/2 heures
du soir, à l'Amphithéâtre: 2980-1
A propos de Ben-Hur, par M. MARC
BORÉL, pasteur.

Volaille grasse de table

J'expédie en marchandise de toute fraî-
cheur et propriété: Oies grasses ou à rô-
tir, chapons, poules pour bouillon ou pou-
lards, 5 k. à 6 fr. 35 seulement. 5 k.
dindon, à 7 fr., 5 k. grasse d'oie fine, fon-
due, à 11 fr. 75, 5 k. de langue de bœuf
fumée, d'un goût exquis, à 12 fr. MIEL
de fleurs, garanti par bulletin de chimie
officiel, récolte 1896, très recommandé
aux personnes faibles de poitrine, en boi-
tes fer-blanc élégantes, 5 k., 6 fr. seule-
ment. Tout est expédié franco contre rem-
boursement. En envoyant le montant d'a-
vance, on peut décompter 5% d'escompte.
— S.-A. SCHAPIRA, Husiatyn (Galli-
cie, Autriche) 3068-1

Modes

Une jeune demoiselle, de famille respec-
table, peut entrer comme apprentie mo-
diste dans un magasin de modes de la
ville de Berne. Facilité d'apprendre la
langue allemande. Conditions avanta-
geuses. — Pour renseignements, s'adr. à
M. C. J. Ulmer, rue de la Préfecture 24,
Berne. 3085-2

Pour cause de départ

LIQUIDATION
de 2010-6
MONTRES égrenées
en tous genres
Or, Argent, Acier
et Métal.

Prix réduits.

Rodolphe Uhlmann
Rue Daniel-Jean-Richard 21

GOETSCHEL-LÉVY

Fournitures d'horlogerie

Rue du Premiers-Mars 9

avise sa bonne et nombreuse clien-
tèle, ainsi que Messieurs les fabri-
cants d'horlogerie en général, qu'il
est toujours très bien assorti en
Fournitures d'horlogerie de
tous genres: Aiguilles, Balanciers,
Contre-pivots, Pierres, Goupilles,
etc., etc., à des prix très avanta-
geux et se recommande bien vive-
ment. 9540-15

Un bon
Retoucheur-Régleur
trouverait place très stable à 8 fr. par
jour dans une fabrique de montres.
— Adresser offres avec certificats sous
chiffres K. K. 3084, au bureau de l'IMPARTIAL.
3084-4

A louer

pour le 23 Avril 1897

de beaux LOCAUX à destination de bou-
langerie et épicerie exploités avantageuse-
ment depuis plusieurs années déjà.
S'adresser en l'étude A. MONNIER,
avocat, rue Neuve 6. Entrée par la
Place du Marché. 2956-1

Entrée 30 cent.
Enfants 20 ct.

Panorama artistique international
à côté de l'Hôtel Central 19190 86
RUE LÉOPOLD ROBERT 58
Du 22 au 28 Février 1897
L'Oberland bernois et l'Engadine.

Machines à numérotter

A WALLER CHAUX-DE-FONDS
14226-191

ATTENTION!

On peut toujours se procurer la BEN-
ZINE rectifiée de première qualité pour
l'horlogerie et pour le Réchaud-potager
l'Econome, aux prix suivants: par li-
tre, à 40 cent.; par 6 litres, à 35 cent.; par
30 litres, à 32 cent. et par 100 litres, à
30 cent. le litre. On expédie au dehors.
— S'adresser à M. A. Wicht, rue Jaquet-
Droz 29, à la Chaux-de-Fonds. 2691-1

Occasion pour fumeurs!

AU NÈGRE
16, Rue de la Balance 16.
Pipes écume. Porte-cigares.
Cannes. Maroquinerie.
10%, d'escompte. 2875-4*

Représentant

On demande un représentant bien intro-
duit dans la fabrique pour prendre la re-
présentation des **COURROIES en cuir**
Bonne commission. 1876-3
Bonnes références exigées.
S'adresser à M. LAPIERRE, fabricant
de courroies, à ORBE (Vaud).

Remonteurs

Une maison d'horlogerie cherche quel-
ques bons remonteurs pour pièces 16, 17,
18 et 19 lig. cylindres, ainsi qu'un bon
TERMINEUR à 7 fr. 50 par jour. Inu-
tile de se présenter sans de bons certifi-
cats. 2546-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

! Modes!

APPRENTISSAGE

Demoiselle pourrait entrer dans une
bonne maison de modes. Nourriture et
logement dans la famille. — Offres sous
initiales O. P. 932, à ORELL-FUSSLI,
Publicité, Zurich. (O-F-932) 2854-1

J. GAHLER

RUCHES VOILETTES RUBANS Gants

10 PLACE NEUVE 10

ROBES & CONFÉCTIONS

Mme Tissot-Jeanrenaud
31 - RUE DU PARC - 31
Façons, depuis 8 fr.
A la même adresse, on demande des
apprenties. 2655-3

HORLOGERIE

Les fabricants faisant genres pour
l'Amérique du Sud, sont priés
d'adresser offres Case postale 116.
2827-1

M. Aristide SÉMON, rue des Granges,
vient de recevoir des Potages à la minute.

MAGGI

POUSSETTES

Avant de faire l'achat d'une poussette,
adressez-vous au **Magasin de Meubles**
Ch. FREY. — 45 modèles provenant
d'une première Fabrique suisse. Prix
sans concurrence. 2615-2

LAIT

Un laitier des environs de la Chaux-de-
Fonds demande quelques bonnes pratiques
pour le 1er mars ou le 23 avril. — S'adr.
chez M. J. Barben, Hôtel du Soleil, ou à
M. Ch. Schmidt, boucherie, rue de la De-
moiselle 101. 2753-1

P^r entrepreneurs

A vendre plusieurs sols à bâtir, très
bien situés. Prix de vente contre ouvrage.
S'adresser Etude E. Hofer, rue de
l'Hôtel de Ville 9. 3060-5

Terrains à bâtir

A vendre à de favorables conditions
plusieurs terrains à bâtir, situés Boule-
vard de la Citadelle. Plans à disposition.
S'adr. au bureau de M. J. CRIVELLI,
architecte, rue de la Demoiselle 90.
2921-11

Changement de domicile

A partir du 1er mars, le domicile et
l'Atelier de décoration de cuvettes
de P.-E. JUNG, sont transférés 2969-2
45 - RUE DU PROGRÈS - 45.

Un domestique

de bonne conduite, et sachant bien soigner
les chevaux, pourrait entrer de suite à
l'Orphelinat Borel, à Dombresson.
N-192-C 2973-1

BUREAU

Henri Vuille & Ch.-Oscar DuBois
GÉRANTS
RUE ST-PIERRE 10

A LOUER pour de suite:

Progrès 1, deuxième étage, 2 pièces et
dépendances. — Prix, 375 fr. eau com-
prise. 2060-2

Pour le 23 avril 1897:

Progrès 3, deuxième étage, 2 pièces et
dépendances. — 420 fr. eau comprise.
Boulevard de la Fontaine 7, rez-de-
chaussée, 3 pièces et dépendances. —
450 fr. eau comprise.

FOIN

A vendre du bon foin et du regain 1re
qualité, de 1895. — S'adresser chez M.
Frid. Sahli, aux Hauts-Geneveys.
2721-2

65 c. le volume

cartonné

Œuvres

de

FENIMORE COOPER

Rosée de Juin — La longue carabine
— Le dernier des Mohicans — Le
Corsaire rouge — La fille du Sergent
— Bas de cuir — Le Tueur de daims
— Œil-de-Faou — Le Cratère ou
les Robinsons américains. 3052-3

Librairie A. COURVOISIER

PLACE DU MARCHÉ

Mariage.

Un homme âgé
de 35 ans, désirent
se marier, cherche à faire la connaissance
d'une fille ou d'une veuve. Bons rensei-
gnements. — Ecrire sous S. V. 3048, au
bureau de l'IMPARTIAL.

Bureau

Henri Vuille & Charles-Oscar DuBois
GÉRANTS
10, rue St-Pierre 10

A louer pour le 11 mars 1897:
Temple-Allemand 111, 2 pièces et
dépendances. — Prix 375 fr. 2187-2

Maison à vendre

A vendre une petite maison bien située
renfermant trois appartements avec sous-
sol, à l'usage d'un atelier de menuisier, et
terrains d'aisance, jouissant d'un bon rap-
port. — Adresser les offres, sous les ini-
tiales J. M. 303, Poste restante. 1920-6

A LOUER

encore pour St-Georges 1897, quelques
logements de 2 ou 3 chambres avec tou-
tes les dépendances. Situation près de la
Gare. Preuves de solvabilité réclamées.
S'adresser à M. P.-G. Gentil, gérant,
rue du Parc 83. 2941-5

DÉGUSTATION

du CACAO et du CHOCOLAT
KLAUS
dans la Confection
G. Rickli Fils
H-1-J) Rue Neuve. 785-208*

A LOUER

pour Saint-Georges 1897

un APPARTEMENT

de 6 piè-
ces et dépendances, au 2^e étage.
S'adr. rue de la Serre 18, au
rez-de-chaussée. 2527-3

A LOUER

pour le 23 avril 1897, Boulevard des Crê-
tets 2 (Convent), un APPARTEMENT de 3
pièces, cuisine et dépendances, bien exposé
au soleil. — S'adresser à M. Albert San-
doz, rue de la Promenade 1. 1900-1

Bains.

A vendre une installation de
bains, avec fourneau se chauf-
fant à l'antracite. — S'adresser rue Ja-
quet-Droz 12, au 2me étage. 2884-1